

Solidar

Tunisie تونس الاجتماعية

**Plan de développement 2016-2020 :
Réformes, investissements, commerce extérieur et
emploi.
Une lecture critique**

**Par Salma ZOUARI
Professeur, IHEC, Université de Carthage
URECA, Université de Sfax
Juillet 2016**

Sommaire

Liste des tableaux	4
Liste des figures	4
RESUME SYNTHETIQUE.....	6
INTRODUCTION.....	10
PARTIE 1 : Les réformes envisagées	11
Domaine1- Performance des institutions et bonne gouvernance	12
1-1- Principaux point soulevés par le diagnostic	12
1-2-Axes stratégiques des réformes planifiées	12
1-3-Remarques et propositions	12
Domaine 2- Les réformes économiques.....	13
2-1- Principaux points soulevés par le diagnostic	13
2-2-Axes stratégiques des réformes planifiées :	13
2-3-Remarques et propositions	13
Domaine 3- Politiques sociales et inclusion.....	15
3-1- Principaux point soulevés par le diagnostic	15
3-2- Axes stratégiques des réformes planifiées.	15
3-3-Remarques et propositions	16
Domaine 4- L'économie verte pilier du développement durable.....	17
4-1- Principaux points soulevés par le diagnostic	17
4-2- Réformes envisagées.....	17
4-3- Remarques et propositions	17
Domaine 5- Développement régional :	18
5-1- Principaux points soulevés par le diagnostic.	18
5-2- Réformes envisagées. Il est proposé de :	18
5-3- Remarques et propositions	18
Conclusion.....	19
PARTIE 2 : Les investissements dans le plan 2016-2020 et leurs impacts sur le commerce extérieur.....	21
I-Les investissements projetés.....	22
1-1-Pouvions-nous envisager des investissements plus importants ?.....	22
1-2-Quels sont les acteurs défaillants en matière d'investissements?.....	24
1-3-Quelles sont les contraintes aux investissements ?	25
1-4-Quels sont les secteurs où les investissements ont un potentiel de croissance supérieur à celui prévu par le plan ?.....	26
1-5-La répartition des investissements par secteur répond-elle aux objectifs poursuivis ?.....	31
1-6-Conclusion	33
II-Le commerce extérieur.....	34

2-1- Les projections du plan et la tendance à long terme des indicateurs du commerce extérieur.....	34
2-2- Les prévisions des exportations et des importations des biens et services sont elles cohérentes avec les autres variables macroéconomiques ?.....	38
2-3- Conclusion.....	41
PARTIE 3 : Choix sectoriels et emplois	42
I-Croissance et emploi, une analyse globale	42
II-Croissance et emploi, une analyse par secteur	47
2-1-L'agriculture et pêche	47
2-2-Les industries manufacturières.....	49
2-3-Les industries non manufacturières.....	51
2-4-Les services	52
2-5- L'administration.....	54
III- Taux de chômage et taux d'emploi.....	55
CONCLUSION GENERALE	60

Liste des tableaux

Tableau 1: Les sources de la croissance dans une optique de demande	21
Tableau 2 : Taux d'investissement, comparaisons internationales	23
Tableau 3: Décomposition par source de la valeur ajoutée des secteurs	45
Tableau 4: Taux d'accroissement de la valeur ajoutée, de l'emploi et de la productivité, Agriculture et pêche	48
Tableau 5: Taux d'accroissement de la VA, de l'emploi et de la productivité des industries manufacturières	50
Tableau 6: Taux d'accroissement de la VA, de l'emploi et de la productivité des industries non manufacturières	51
Tableau 7 : Taux d'accroissement de la VA, de l'emploi et de la productivité, services marchands	53
Tableau 8 : Taux d'accroissement de la VA, de l'emploi et de la productivité de l'administration	54
Tableau 9 : Emploi des hommes et des femmes par secteur	59
Tableau 10 : Evolution des nombre des agents de la fonction publique selon le sexe ..	59

Liste des figures

Figure 1: Evolution de l'investissement 1961-2020.....	22
Figure 2: Taux d'investissement en % du PIB (1961–2020).....	23
Figure 3 : Investissements des agents économiques	24
Figure 4 : Investissement totaux et IDE (2010-2020)	25
Figure 5 : Taux d'épargne et taux d'investissement en pourcentage du PIB	26
Figure 6: Investissements des secteurs qui retrouvent leur rythme historique d'investissement	27
Figure 7a : Investissements des secteurs qui accusent un rythme d'investissement en deçà de leur tendance.....	28
Figure 7b : Investissements des sous-secteurs qui accusent un rythme d'investissement en deçà de leur tendance	29
Figure 8 : Répartition en % des investissements par secteur	31
Figure 9a: Répartition en % des investissements industriels non manufacturiers par secteur	32
Figure 9b: Répartition en % des investissements en services par secteur	32
Figure 9c: Répartition en % des investissements industriels manufacturiers par secteur	33
Figure 10: Taux d'ouverture, taux d'effort à l'exportation et taux de dépendance des importations.....	36
Figure 11: Taux de couverture, biens et services (X/M).....	36
Figure 12: Solde commercial au titre des biens et services (x-m)/y.....	36
Figure 13: Fonction d'importation de biens et services	39
Figure 14 a: Consommation en % du PIB	40
Figure 14b : Importation en % du PIB.....	40
Figure 15a: Investissements en % du PIB	40
Figure 15b : % biens d'équipement importés.....	40
Figure 16: Emploi, ensemble de l'économie	43
Figure 17: Taux d'accroissement de l'emploi, ensemble de l'économie.....	43

Figure 18: Croissance de la VA, de l'emploi et de la productivité	44
Figure 19a: Taux d'accroissement de l'emploi. Ensemble de l'économie	45
Figure 19b Taux d'accroissement de la productivité. Ensemble de l'économie	45
Figure 20: Décomposition de la croissance par sources.....	46
Figure 21: Répartition de l'emploi par secteur	47
Figure 22: Répartition des créations d'emploi par secteur (2016-2020)	47
Figure 23:Taux d'accroissement de l'emploi : Agriculture et pêche	49
Figure 24: Taux d'accroissement de la productivité apparente du travail : Agriculture et pêche	49
Figure 25 : Taux d'accroissement de l'emploi : industries manufacturières	50
Figure 26 : Taux d'accroissement de la productivité apparente du travail : industries manufacturières.....	50
Figure 27 : Taux de croissance de l'emploi : industries non manufacturières	51
Figure 28 : Taux d'accroissement de la productivité apparente du travail : industries non manufacturières	52
Figure 29:Taux de croissance de l'emploi : services marchands	53
Figure 30 :Taux de croissance de la productivité apparente du travail : services marchands	54
Figure 31 :Taux de croissance de l'emploi : administration	55
Figure 32 : Taux d'accroissement de la productivité apparente du travail : administration.....	55
Figure 33 : Taux de chômage (en %), 1984-2020.....	56
Figure 34: Taux d'emploi (en %).....	56
Figure 35: Taux d'emploi (en %), comparaisons internationales	57
Figure 36: Emploi et population de 15-64 ans.....	57
Figure 37: Taux d'activité par genre	58
Figure 38: Taux de chômage par genre.....	58
Figure 39: Distribution des investissements entre les diverses activités économiques	60
Figure 40: Répartition des créations d'emploi par secteur (2016-2020)	62

RESUME SYNTHETIQUE.

Le plan 2016-2020, premier plan post révolution, s'est fixé trois objectifs : l'efficacité, l'inclusion et la durabilité. Pour réaliser ces objectifs, il envisage cinq axes de réformes ambitieuses ainsi intitulés :

- Bonne gouvernance, réforme de l'administration et lutte contre la corruption.
- D'une économie à faibles coûts à un hub économique.
- Développement humain et inclusion sociale.
- Concrétisation des ambitions des régions.
- L'économie verte, pilier du développement durable.

Les réformes programmées dans le plan sont ambitieuses et visent à corriger les faiblesses constatées dans le pays pendant la période écoulée (2011-2015) et, a fortiori, celles qui ont un caractère structurel et qui se sont manifestées sur une période plus longue. Ces faiblesses sont relatées dans le diagnostic de la situation. Toutefois, ces réformes restent marquées par plusieurs limites. Le diagnostic qui les fonde est le plus souvent qualitatif et comporte peu d'indicateurs quantitatifs. Les quelques indicateurs retenus ne sont que très rarement produits à un niveau régional ou par genre. On note aussi l'absence d'indicateurs de monitoring des réformes envisagées et de suivi de leur impact, ainsi que le défaut de l'identification des départements redevables de leur mise en œuvre.

Compte tenu des réformes envisagées, le schéma de croissance retenu par le plan projette une reprise progressive de la croissance économique qui passerait de 0,8% en 2015 à 5,5% en 2020. Le taux de croissance annuelle en 2016-2020 serait en moyenne de 4% contre 1,5% en 2011-2015.

L'analyse critique menée sur le schéma de croissance retenu par le plan, a tenté de répondre aux questions ci-dessous :

- Les projections de croissance sont-elles cohérentes avec le programme des réformes?
- Les investissements étant par excellence l'instrument de pilotage de l'économie, sont-ils suffisants pour engendrer la croissance recherchée? Permettent-ils de réaliser les objectifs du plan ?
- Les investissements projetés concernent-ils les secteurs à même de mieux faire valoir les avantages compétitifs de la Tunisie et de booster ses exportations ?
- Permettent-ils de générer les emplois requis quantitativement et qualitativement compte tenu de l'objectif d'inclusion ?

Pour réaliser l'objectif de croissance retenu par le plan, les investissements projetés s'élèveront à 120000 MD. La reprise envisagée des investissements ne permet cependant pas de rattraper le retard accumulé en 2011-2015. De même, l'accroissement du taux d'investissement à 24,4% du PIB à l'horizon 2020, quoique important, reste insuffisant par référence aux performances des pays émergents et ne semble pas à la hauteur du programme des réformes du plan qui sont supposées impacter positivement les investissements (réforme de l'administration et meilleure gouvernance, assainissement du climat des affaires, nouveau code des investissements et campagne internationale de promotion du plan).

A cet égard, les investissements à réaliser par les entreprises ne concordent pas avec le rôle qu'attribue le plan au secteur privé. De même, les IDE prévus sont en deçà des efforts annoncés de diplomatie économique, de l'impact attendu du nouveau code des investissements et des efforts annoncés de prospection des investisseurs étrangers porteurs de projets structurants.

Les investissements à réaliser par les pouvoirs publics au titre des équipements collectifs (Investissements en éducation et formation, santé, assainissement, urbanisme, à caractère social et culturel, services administratifs divers), connaissent en 2016-2020 une décélération. Le rythme prévu n'est pas suffisant pour rééquilibrer le développement du territoire national, pour attirer la population et les investissements dans les zones à faible indicateur de développement régional, pour mettre aux normes les villes de l'intérieur sans que les villes du littoral régressent.

En fait, l'investissement projeté reste contraint par la faiblesse de l'épargne nationale et par les limites de l'endettement, la dette devant rester soutenable. Outre les efforts envisagés d'augmentation de l'épargne publique, le plan doit prévoir des mesures incitatives pour l'épargne des ménages ; or, cet axe de promotion de l'épargne privée fait défaut dans le plan.

Au niveau sectoriel, les investissements en transport connaîtront la plus forte croissance et capteront la part la plus importante des investissements ; ce choix prédétermine la structuration future de l'espace national et est essentiel pour le développement régional. De même, s'agissant des industries non manufacturières, le plan prévoit un rattrapage du trend historique des investissements du secteur et une évolution de la structure de ces investissements conforme à l'objectif de durabilité : la part des investissements en hydrocarbures diminuera en faveur des investissements en énergies renouvelables.

Cependant, l'insuffisance des investissements est notoire pour les secteurs manufacturiers qui sont la base économique du pays et produisent les biens exportables. Les investissements prévus par le plan ne permettent pas au secteur manufacturier de réaliser l'objectif de montée en gamme dans les chaînes de valeurs internationales, objectif prioritaire susceptible d'engendrer plus d'opportunités pour l'emploi des diplômés du supérieur. Il convient en fait d'impulser davantage les investissements dans les niches spécifiques où existent des avantages compétitifs et où le marché international est en croissance.

De même, les investissements agricoles projetés semblent d'autant plus insuffisants que les produits du secteur ont un important potentiel d'exportation, que le code de l'investissement prévoit des dispositions pour promouvoir l'investissement dans le secteur, qu'une réforme foncière est envisagée et que l'agriculture joue un rôle déterminant dans le développement régional, les avantages compétitifs de nombreuses zones non littorales sont agricoles. Finalement, l'ALECA requiert une mise à niveau du secteur.

Les conséquences des choix sectoriels du plan sont notables au niveau de l'ouverture du pays et son intégration dans l'économie mondiale. Les indicateurs du commerce extérieur comme le taux d'exportation, le taux d'importation et le taux d'ouverture démontrent en 2016-2020 une poursuite de leur baisse entamée en 2011-2015. Par conséquent, si les prévisions du plan se confirmaient, l'économie nationale serait en voie de devenir de plus en plus fermée à l'horizon 2020. Cette évolution résulte du schéma de croissance sectorielle qui ne démontre pas une expansion suffisante de la base économique. La croissance projetée des biens échangeables n'engendre pas un développement du commerce international formel capable de contribuer positivement à la croissance.

En réalité, les prévisions relatives aux importations sont sous estimées et ne semblent pas cohérentes avec les hypothèses retenues de croissance économique et d'accélération du rythme des investissements et il conviendrait de les réviser tout en mettant en œuvre les politiques susceptibles de promouvoir les secteurs exportateurs et d'augmenter les exportations.

Au total, contrairement à l'objectif du plan, les investissements programmés et les prévisions des exportations et des importations dans le plan ne démontrent pas une transformation des structures de l'économie qui permet d'en faire un hub économique, c'est-à-dire un pays plus ouvert et où le commerce extérieur contribue de façon importante à la croissance. Ceci a un impact sur les emplois à créer et sur leur qualité.

En dépit de l'insuffisance des investissements projetés pour combler le retard accumulé, le plan prévoit la création de 400000 emplois qui permettraient de ramener le taux de chômage à 12%. Bien que cet objectif soit fortement souhaitable, divers arguments montrent qu'il est difficilement réalisable.

La prévision de création de 400000 emplois est basée sur l'hypothèse d'une croissance de la productivité apparente du travail de 1,8% seulement par an. Compte tenu des prévisions d'investissements et des programmes de réforme, la productivité du travail augmentera probablement de façon plus importante que ce qui est prévu dans le plan et par conséquent, l'emploi augmentera à un rythme inférieur à celui prévu.

Au niveau sectoriel, il est prévu que l'agriculture créera 43400 emplois nouveaux alors qu'elle en a détruit 75600 en 2011-2015. Normalement, les gains de productivité qu'on attend dans l'agriculture en relation avec sa modernisation devraient au mieux consolider l'emploi existant. Par ailleurs, des demandes additionnelles de main-d'œuvre par l'agriculture risquent de buter contre l'indisponibilité d'une main-d'œuvre prête à travailler dans le secteur. Il faut alors mettre au point une stratégie pour valoriser le travail agricole et pour retenir les populations dans les zones agricoles, voire pour inverser le flux migratoire, contrairement à ce qui est envisagé par le plan qui prévoit plus de migrations vers le littoral.

L'administration continuera à recruter malgré ses effectifs pléthoriques et malgré l'objectif d'augmentation de l'épargne publique. Elle créera 60000 emplois nouveaux. Le secteur des services marchands créera 174000 emplois, soit 44% des emplois projetés (dont 16,4% pour le commerce et 19% pour les autres services). Malgré la part croissante des activités à forte valeur ajoutée parmi les autres services marchands comme les services éducatifs et de santé et les services aux entreprises, le plan anticipe une quasi stagnation de la productivité du travail dans les autres services marchands. Cette hypothèse irréaliste signifie que les créations d'emploi y sont sensiblement surestimées.

Enfin, dans le schéma des créations d'emploi prédominent les secteurs à faible valeur ajoutée (le bâtiment et le génie civil, le commerce, l'agriculture...). Les secteurs en mesure de créer des emplois de qualité pour répondre aux aspirations des diplômés du supérieur et où la productivité apparente du travail augmente, ont une faible contribution aux créations d'emplois. Les déséquilibres sur le marché du travail risquent alors de s'accroître avec des déficits de main-d'œuvre pour les secteurs contribuant le plus à la création d'emplois (le bâtiment, le commerce, l'agriculture...) et un excédent de ressources humaines diplômées en quête d'emploi. Ces déséquilibres seront d'autant plus importants qu'aucune politique spécifique à l'emploi des femmes, pourtant largement majoritaires parmi les diplômés du supérieur, n'est mise en œuvre. Le plan n'évoque que sommairement cette question.

Au total, pour que l'hypothèse de création de 400000 emplois deviennent réaliste, il faudrait que l'économie apprenne à mobiliser ses ressources humaines féminines, il faudrait que les taux d'investissement projetés subissent un saut qualitatif et dépassent les niveaux prévus par le plan, il faudrait enfin que ces investissements soient affectés davantage vers des secteurs exportateurs et à forte valeur ajoutée.

En conclusion, les investissements projetés dans le cadre du plan semblent globalement insuffisants, vu les défis à affronter et la persistance de problèmes qui ont largement contribué à la révolution de 2011. L'Etat doit faire un effort supplémentaire d'investissement en équipements collectifs. Cet effort est nécessaire pour assoir plus d'équité à l'accès à ces équipements et pour drainer les investisseurs privés vers les régions désertées par eux jusque là. L'insuffisance des investissements projetés dans les secteurs exportateurs a une incidence négative sur notre potentiel d'exportation. Les prévisions du commerce extérieur pour la période du plan le confirment. Le secteur privé national et étranger doit investir plus dans les secteurs exportateurs (agriculture et pêche et industries manufacturières), surtout dans les activités à forte valeur ajoutée et à fort contenu technologique. Pour cela, il faudrait progresser effectivement dans les réformes annoncées : d'une part instituer la sécurité, la paix sociale, le respect des règles de droit, l'efficacité de l'administration et des institutions et la stabilité politique et d'autre part mettre en œuvre une politique de promotion et de mobilisation de l'épargne nationale qui fait défaut dans le plan.

Les projections des exportations et des importations de biens et services, telles qu'elles ont été effectuées au niveau du plan 2016-2020, sont sous estimées et incohérentes avec les prévisions des autres agrégats. Elles ne reflètent nullement l'objectif ambitieux du plan de faire de la Tunisie un hub économique.

Il est alors essentiel de revoir les choix sectoriels, de sorte que le développement du pays soit lié à celui d'une base économique qui exploite mieux les avantages compétitifs du pays et profite des marchés mondiaux les plus dynamiques.

Les emplois projetés semblent difficiles à réaliser parce qu'ils sont basés sur des hypothèses d'accroissements très faibles de la productivité apparente du travail.

La baisse prévue du taux de chômage et l'augmentation prévue du taux d'emploi exigent des modifications radicales des attitudes vis-à-vis du travail des femmes. Une stratégie doit être implémentée à cette fin, celle-ci n'est pas prévue par le plan.

Plan de développement 2016-2020 : Réformes, investissements, commerce extérieur et emploi. Une lecture critique

Par Salma ZOUARI
Professeur, IHEC, Université de Carthage
URECA, Université de Sfax
Juillet 2016

INTRODUCTION

La présentation globale du plan de développement 2016-2020, comporte 4 chapitres consacrés : (i) à un diagnostic de la situation ; (ii) aux contraintes, enjeux et exigences à prendre en considération par le plan ; (iii) à la présentation du schéma de développement envisagé et (iv) aux réformes proposées.

Les réformes programmées dans le plan sont supposées corriger les faiblesses constatées dans le pays pendant la période écoulée (2011-2015) et à fortiori, celles qui ont un caractère structurel et qui se sont manifestées sur une période plus longue. Ces faiblesses sont relatées dans le diagnostic de la situation.

Les réformes envisagées, la célérité de leur mise en œuvre mais aussi les contraintes exogènes sont supposées conditionner la réalisation du schéma de développement retenu par le plan.

Nous nous intéresserons dans cette lecture critique à quelques questions :

- 1- Le programme des réformes envisagées, tel que présenté dans le plan est-il approprié? plus précisément, corrige-t-il les insuffisances relatées dans le diagnostic et permet-il d'atteindre les objectifs d'efficacité, d'inclusion² et de

¹ Cette analyse porte sur la version du plan soumise à l'ARP et consultée en juin http://www.arp.tn/site/projet/AR/fiche_proj.jsp?cp=93653

² S'agissant de l'inclusion, nous nous y intéresseront uniquement en relation avec l'emploi

durabilité³? Ce programme est-il crédible? C'est-à-dire, comporte-t-il l'ensemble des éléments susceptibles d'en assurer une mise en œuvre effective ?

- 2- Le schéma de développement présenté dans le plan est-il cohérent avec le programme des réformes retenu ? Permet-il de consacrer la vision arrêtée pour le pays ? Les investissements étant par excellence l'instrument de pilotage de l'économie, sont-ils suffisants pour engendrer la croissance économique recherchée ? Celle-ci est-elle suffisante sachant les défis que doit affronter le pays ? Les investissements projetés concernent-ils les secteurs à même de mieux faire valoir les avantages compétitifs de la Tunisie et de booster ses exportations ? Permettent-ils de générer les emplois requis quantitativement et qualitativement compte tenu de l'objectif d'inclusion ?

Nous commencerons par « évaluer » brièvement le programme des réformes envisagées (partie 1) puis nous étudierons le schéma de croissance retenu en relation avec le rôle des investissements et leurs conséquences sur le commerce extérieur (partie 2) et sur l'emploi (partie 3).

PARTIE 1 : Les réformes envisagées

Les réformes envisagées par le plan relèvent de cinq domaines ainsi libellés :

- 1- Bonne gouvernance, réforme de l'administration et lutte contre la corruption.
- 2- D'une économie à faibles coûts à un hub économique.
- 3- Développement humain et inclusion sociale.
- 4- Concrétisation des ambitions des régions.
- 5- L'économie verte, pilier du développement durable.

Dans chaque domaine d'intervention sont développés des axes stratégiques de réformes qui, à leur tour, regroupent un ensemble d'actions à entreprendre.

Nous visiterons chacun de ces domaines pour apprécier (i) dans quelle mesure le diagnostic a été bien élaboré et étayé par des indicateurs (ii) si les domaines d'intervention préconisés répondent aux éléments du diagnostic y afférant et (iii) quels éventuels affinements sont nécessaires pour une plus grande cohérence.

³ L'objectif de durabilité est très important, mais nous ne l'évoquerons que de façon subsidiaire

Domaine1- Performance des institutions et bonne gouvernance

1-1- Principaux point soulevés par le diagnostic

- Absence des fondements de la bonne gouvernance comme la redevabilité.
- Politiques publiques adoptées peu efficaces.
- Corruption du milieu des affaires et de l'administration.
- Non respect des droits de l'homme et déficit de moyens pour assurer la détention des prisonniers dans des conditions décentes.
- Contradictions entre la réglementation et la constitution.

1-2-Axes stratégiques des réformes planifiées

- Bonne gouvernance et lutte contre la corruption
- Réforme des entreprises publiques
- Réforme de l'administration
- Développement du système statistique
- Réforme du système judiciaire et pénitentiaire
- Renforcement de l'instance sécuritaire
- Développement de l'institution militaire.

1-3-Remarques et propositions

Le diagnostic effectué est qualitatif. Il ne comporte pas des indicateurs quantitatifs notamment sur la prolifération de la contrebande et du commerce parallèle ni sur les lourdeurs administratives (voir les travaux de l'Institut tunisien de compétitivité et d'études quantitatives : ITCEQ).

Les axes stratégiques sont tout à fait indiqués pour la période à venir et les réformes préconisées vont dans le bon sens. Les actions à entreprendre dans chaque axe sont globalement bien définies. Cependant, il manque un calendrier de mise en œuvre et des indicateurs de monitoring et de suivi de l'impact des réformes en concordance avec les indicateurs à préciser au niveau du diagnostic.

Proposition :

- Il faudrait compléter le diagnostic mené par des indicateurs quantitatifs.
- Il faudrait compléter le plan d'action par un calendrier clair de mise en œuvre des réformes préconisées et par une batterie d'indicateurs de progression et de suivi des objectifs.

Domaine 2- Les réformes économiques

2-1- Principaux points soulevés par le diagnostic

- Les Performances économiques se sont dégradées depuis 2011 comme en témoignent de nombreux indicateurs macroéconomiques quantitatifs cités :
 - Croissance en deçà du potentiel et fortement ralentie depuis 2011 : 1,5% en 2011-2015 contre 4,5% pour 1984-2010 ;
 - Aggravation du chômage
 - Investissements insuffisants : 19,4% en 2015 contre 24,6% du PIB en 2010
 - Déséquilibres macroéconomiques aggravés : en témoigne l'évolution des indicateurs relatifs au déficit courant, au déficit budgétaire, à l'inflation, au taux de change et à l'endettement
- Les contraintes de l'environnement géopolitique sont évoquées pour justifier cette évolution.

2-2-Axes stratégiques des réformes planifiées :

- Accroître le potentiel de croissance
 - Diversifier l'économie et augmenter son potentiel de création d'emplois
 - Améliorer le climat des affaires
 - Améliorer le financement
 - Réformer le foncier
 - Promouvoir l'internationalisation des entreprises tunisienne
 - Adopter une nouvelle gestion des grands projets
 - Promouvoir davantage les exportations
 - Promouvoir l'économie numérique comme levier du développement
- Chaque axe est décliné en sous-axes et actions.

2-3-Remarques et propositions

S'agissant du diagnostic, les indicateurs quantitatifs retenus ne sont pas suffisamment explicités (quelle est la signification des chiffres 10,5 et 2,6 dans la figure de la page 17?). Les indicateurs sont parfois non concordants d'un paragraphe à l'autre (les taux d'endettement cités à la figure de la page 20, ne correspondent pas à ceux cités à l'avant dernier paragraphe de la page 21). Certaines figures ne reflètent pas correctement les données citées (figure de la page 14). La figure de la page 25 ne correspond pas au commentaire qui la précède et qui s'y réfère.

Les indicateurs relatifs aux créations d'emploi figurent parmi les indicateurs d'inclusion (voir ci-dessous), il faut éviter les redondances. L'analyse relative à l'environnement international et au contexte géopolitique ne semble pas à sa place. Elle relève davantage des contraintes.

Les causes internes de la détérioration des performances économiques ne sont pas évoquées.

Proposition : Il conviendrait par conséquent de :

- Corriger les quelques chiffres ou graphiques erronés.
- Compléter l'analyse par l'identification des causes internes de la dégradation des performances de l'économie notamment l'instabilité politique tout en étayant l'analyse par des indicateurs pertinents : faiblesse de la valeur ajoutée des activités économiques et des secteurs d'exportation, protection excessive du marché local, défaillances au niveau de la logistique et des infrastructures, déficit d'innovation, détérioration du climat des affaires, difficultés du financement des entreprises, problèmes fonciers, barrières face à l'internationalisation des entreprises, insuffisance des exportations et faible compétitivité du tissu économique, faible intégration dans les chaînes de valeurs mondiales

S'agissant des réformes envisagées, elles sont très ambitieuses et visent à faire face à des défaillances qui n'ont pas été analysées au niveau du diagnostic (celui-ci étant à compléter)

Les objectifs recherchés par les réformes sont le plus souvent qualitatifs. Ils sont rarement quantifiés. Il y a rarement des indicateurs de suivi de la réalisation de ces objectifs.

Les axes des réformes se réfèrent parfois à des aspects procéduraux plus ou moins précisés. Le calendrier de mise en œuvre est rarement indiqué.

Les départements et acteurs impliqués dans les réformes ne sont pas systématiquement identifiés.

Proposition : Il est souhaitable par conséquent de compléter le plan d'action par un calendrier clair de mise en œuvre des réformes préconisées, par une batterie d'indicateurs de progression et de suivi des objectifs à réaliser et par l'identification des acteurs qui doivent rendre compte de la mise en œuvre des réformes.

Domaine 3- Politiques sociales et inclusion

3-1- Principaux point soulevés par le diagnostic

Les politiques sociales sont analysées sous l'angle de la situation de l'emploi (qui a été déjà évoquée avec les performances économiques), de la contribution de l'économie sociale et solidaire (est-ce pertinent?) et des performances des services sociaux et sanitaires. L'éducation, la formation et l'enseignement supérieur qui sont des vecteurs d'inclusion sont analysés dans une section à part.

L'analyse conclut que la situation de l'emploi s'est dégradée depuis 2011 notamment en relation avec la détérioration des performances macroéconomiques, ceci est illustré par divers indicateurs quantitatifs sur le chômage. L'explosion de l'emploi public sous l'effet des tensions sociales est évoquée en même temps que les instruments de la politique active de l'emploi, l'appui à l'entrepreneuriat et les placements à l'étranger.

Les activités relevant de l'économie sociale et solidaire ont eu un faible poids en raison d'un défaut de cadre institutionnel qui devra être élaboré.

Certains services sociaux (comme le programme des familles nécessiteuses) ont connu une forte croissance sans qu'on arrive à arrêter les troubles sociaux, les caisses sociales connaissent d'importants déséquilibres financiers qui nécessitent des réformes profondes.

Des indicateurs de performance du secteur de la santé sont présentés avec des indicateurs de répartition spatiale des investissements sanitaires en faveur des zones déshéritées

Le diagnostic évoque des améliorations des qualités des formations et une plus grande importance de la formation professionnelle sans que cela soit étayé par des indicateurs vérifiables. Il relate aussi les défaillances qualitatives du système éducatif : absence d'une vision globale pour le système, absence d'articulations et de complémentarité entre les diverses composantes, défaut de synergie avec l'environnement économique et social, absence de cartes éducatives unifiées, absence d'un système d'information intégré...

3-2- Axes stratégiques des réformes planifiées.

Ils concernent (i) la complémentarité et la coordination entre les diverses composantes du système éducatif et de formation, (ii) l'enfance et la jeunesse, (iii) la culture, (iv) le sport, (v) la femme et la famille et (vi) la protection sociale et l'inclusion.

3-3-Remarques et propositions

Le diagnostic n'est pas complet ; des questions comme la culture et le sport en tant que vecteurs d'inclusion ne sont pas développées. Le problème de la pauvreté n'est pas soulevé. Des questions essentielles ne sont pas posées : *Quelle part du PIB et du budget de l'Etat est consacrée au diverses activités à caractère social ? Quelle place occupe le secteur privé dans le secteur de la santé et dans des secteurs éducatifs ou de formation?* De même, l'analyse est le plus souvent globale, il n'y a ni une analyse par genre ni une analyse spatiale.

S'agissant du programme des réformes envisagées, on y retrouve parfois des éléments de diagnostic. Des chevauchements et des redites sont notoires notamment entre les 5 premiers axes d'intervention.

Un programme très ambitieux relatif à la protection sociale et à l'inclusion, est inscrit dans le plan. Il vise la généralisation d'un socle national de protection sociale qui garantit à tous la couverture sanitaire et sociale ainsi qu'un revenu minimum et un logement décent notamment pour les handicapés ; ce programme se base sur « (i) une redistribution équitable des richesses, (ii) un traitement économique de la pauvreté, (iii) la prise en charge des handicapés, (vi) la réforme de la santé et (v) la prise en compte des besoins des tunisiens à l'étranger ». Cependant le coût économique de ce programme n'est pas évalué.

Proposition :

- Intégrer les cinq premiers domaines d'intervention et enlever les redondances.
- Tous les éléments du diagnostic devraient être transférés à la section correspondante.
- Faire en sorte que tous les indicateurs utilisés lors du diagnostic servent à faire le suivi des politiques à mettre en œuvre.
- Intégrer le coût des programmes comme un indicateur de performance.
- Intégrer l'analyse genre
- Produire des indicateurs à l'échelle nationale et à l'échelle régionale.
- Compléter le plan d'action par un calendrier clair de mise en œuvre, par l'identification des acteurs à impliquer et par un système de suivi et de monitoring.

Domaine 4- L'économie verte pilier du développement durable

4-1- Principaux points soulevés par le diagnostic

Le diagnostic décrit les pressions qu'ont subies les ressources naturelles pendant la période 2011-2015 suite au recul de l'autorité de l'Etat (étalement urbain, constructions anarchiques, incendies des forêts, dégradation du système de gestion des ordures, déficit énergétique, désertification, surexploitation de la nappe phréatique) et l'ensemble des efforts réalisés pour contrer ces pressions. Un ensemble d'indicateurs quantitatifs permet d'évaluer l'ampleur des dégradations de l'environnement ou bien des progrès de sa préservation.

4-2- Réformes envisagées

Elles concernent les axes suivants :

- Aménagement du territoire
- Gestion des ressources naturelles
- Protection des ressources naturelles
- Protection de l'environnement et développement durable
- Réduction des risques des catastrophes naturelles et technologiques

Chaque axe est décliné en sous-axes et actions.

4-3- Remarques et propositions

L'axe développement durable ne traite pas la stratégie du transport et notamment l'augmentation des taux de motorisation, dont les effets sur l'environnement sont considérables.

De même, l'impact des équipements collectifs sur l'écosystème est insuffisamment pris en compte.

Proposition :

- Prendre en compte les aspects environnementaux liés aux diverses modalités de transport.
- Evaluer l'impact sur l'écosystème des gros équipements collectifs projetés comme par exemple le port en eau profonde.

Domaine 5- Développement régional :

5-1- Principaux points soulevés par le diagnostic.

L'analyse menée permet de constater l'importance de l'inégalité du développement entre les 24 gouvernorats en 2015. L'indicateur de développement régional (IDR) mesuré en 2015 illustre un large range entre Jendouba (IDR=0,25) et Tunis (IDR=0,76). Aucune information n'est donnée sur l'évolution de cet indicateur notamment depuis 2011. La pauvreté et le chômage auraient augmenté dans les régions de l'intérieur. Les indicateurs sur les investissements publics et privés par habitant, selon les gouvernorats sont produits pour 2011-2015, ils auraient pu être comparés à ceux qui prévalaient avant 2011. (Le commentaire qui précède les graphiques de la page 25 ne s'y réfère pas contrairement à ce qu'il annonce)

5-2- Réformes envisagées. Il est proposé de :

- Concrétiser l'interconnexion entre les régions
- Promouvoir le développement des régions et améliorer leur attractivité
- Assurer le développement et l'adaptabilité du système de financement du développement régional
- Améliorer les conditions de vie au niveau local et régional
- Développer la décentralisation et jeter les fondements d'une gouvernance locale et régionale

Chaque axe de réforme est décliné en un ensemble d'actions

5-3- Remarques et propositions

Hormis la généralisation de l'espace communal à tout le territoire national en 2016, aucune action envisagée n'est programmée dans le temps. Aucun indicateur de monitoring des réformes n'est avancé. Aucun objectif de convergence de l'IDR n'est précisé.

Proposition :

- Compléter l'analyse du diagnostic et corriger les erreurs évoquées plus haut
- Compléter le plan d'action par un calendrier clair de mise en œuvre et par une batterie d'indicateurs de progression de la mise en œuvre et de suivi des objectifs à atteindre.

Conclusion

Bien que les réformes préconisées aillent généralement dans le bon sens, la manière avec laquelle certaines réformes sont présentées **peut laisser planer des doutes sur l'engagement à réaliser effectivement ces réformes**. De façon plus générale, s'agissant des réformes préconisées, on constate que :

- Les objectifs recherchés par les réformes sont le plus souvent qualitatifs. Ils sont rarement quantifiés. Il y a rarement des indicateurs de suivi de la réalisation de ces objectifs.
- Il y a rarement un calendrier de mise en œuvre des réformes envisagées ou des actions programmées ; il n'y a pas un système de suivi et d'évaluation.
- Les actions projetées se réfèrent parfois à des aspects procéduraux plus ou moins précisés.
- Les départements et acteurs impliqués dans les réformes ne sont pas systématiquement identifiés.
- On retrouve parfois dans les projets de réforme des éléments de diagnostic (c'est le cas pour l'axe « inclusion sociale »). Des chevauchements et des redites sont notoires (entre éducation et jeunesse, entre jeunesse et femmes et famille, entre ces deux axes et l'axe inclusion, entre infrastructures et logistique, inclusion et développement régional, entre développement régional et développement durable).
- Il y a quelques incohérences entre les diverses politiques envisagées: par exemple, la projection de la répartition de la population entre le littoral et les régions de l'intérieur prévoit la poursuite des flux migratoires vers le littoral alors que la politique de développement régional vise de revitaliser les régions de l'intérieur et d'en améliorer l'attractivité pour la population et pour les investisseurs.
- Quelques insuffisances sont à signaler dans les stratégies prévues : l'axe développement durable ne traite pas de l'impact des transports dont les effets sur l'environnement sont considérables, la réforme du code du travail est à peine évoquée...
- La qualité de la rédaction du document est inégale selon les parties : les réformes sont parfois des déclarations d'intention. Dans les plans d'action, des éléments stratégiques coexistent avec des dispositions courantes.

- Des propositions de création d'une pléthore d'instances et de commissions nationales visant davantage de coordination mais risquant d'alourdir l'administration et d'en augmenter le coût allant ainsi à l'encontre des objectifs de l'amélioration des performances de l'administration.
- Des objectifs sont parfois quantifiés sans préciser les stratégies pour les réaliser (par exemple atteindre une capitalisation boursière de 50% du PIB en 2020 ou encore augmenter les transferts de revenus provenant de l'étranger de 30% à l'horizon 2020).
- Dans les stratégies mises en œuvre, on soupçonne parfois que des enjeux de court terme pèsent plus lourdement que les enjeux à moyen et long terme et que les politiques populistes ou sous l'influence de lobbys soient prises nonobstant leurs impacts économiques et environnementaux négatifs (exemple du programme des voitures dites « populaires »)
- Des mesures sont proposées par des départements alors qu'elles vont à l'encontre des orientations d'autres départements (la création d'un fonds de la recherche alors que la réforme fiscale vise à réduire le nombre de fonds, l'augmentation de l'âge de la retraite alors que l'objectif de réduire le déficit budgétaire requiert de contenir les salaires et serait plutôt favorable à des retraites anticipées, l'augmentation des effectifs de l'administration alors que l'on cherche à accroître l'épargne publique et l'efficacité de l'administration)
- Finalement, au niveau des indicateurs quantitatifs avancés, il conviendrait d'en corriger quelques uns (voir les exemples ci-dessous évoqués). Le tableau de la page 183 comprend de nombreuses erreurs et doit être révisé.

En dépit des remarques ci-dessous, le programme des réformes semble ambitieux, les cinq domaines stratégiques envisagés⁴ se complètent et leur mise en œuvre est supposée créer des synergies qui permettent de booster les investissements et de placer le pays dans un cercle vertueux de développement et de croissance économique. Dans quelle mesure les investissements prévus dans le plan réagiront-ils aux programmes de réformes à implémenter ?

-
- ⁴ Instituer la bonne gouvernance, réformer l'administration et lutter contre la corruption
 - Evoluer d'une économie à faibles coûts vers un hub économique
 - Assurer le développement humain et l'inclusion sociale
 - Concrétiser l'ambition des régions en matière de développement
 - Faire de l'économie verte un pilier du développement.

PARTIE 2 : Les investissements dans le plan 2016-2020 et leurs impacts sur le commerce extérieur

Compte tenu du programme des réformes envisagées, le plan projette une reprise progressive de la croissance économique qui passerait de 0,8% en 2015 à 5,5% en 2020. Le taux de croissance annuelle en 2016-2020 serait en moyenne de 4% contre 1,5% en 2011-2015. Il est légitime de se demander si cette croissance est suffisante pour répondre aux défis auxquels fait face le pays, notamment ceux relatifs à la création d'emplois décents et de qualité à même de résorber le chômage.

La décomposition des sources de la croissance selon une optique de demande (Tableau 1) montre qu'en 2011-2015, la croissance n'était tirée que par la consommation, les moteurs de croissance que sont l'investissement et commerce extérieur étaient en panne et avaient une contribution négative (respectivement -1,2% et -0,4%). En 2016-2020, la contribution du solde extérieur auparavant négative s'annule. Malgré ce progrès, le commerce extérieur peine encore à jouer un rôle majeur dans la croissance. La contribution des investissements devient positive (+0,9%), mais cette contribution est-elle suffisante ?

Tableau 1: Les sources de la croissance dans une optique de demande

	2001/05	2006/10	2011/15	2016/20
PIB aux prix du marché (Y)	4,4%	4,5%	1,5%	4,0%
Demande intérieure	4,7%	5,3%	1,9%	4%
Consommation	3,7%	3,6%	3,1%	3,1%
Investissement	1%	1,7%	-1,2%	0,9%
Solde extérieur (X-M)	-0,2%	-0,8%	-0,4%	0%
Exportations de biens et services (X)	1,8%	1,9%	-0,5%	1,7%
Importations de biens et services (M)	-2,0%	-2,7%	0,1%	-1,7%

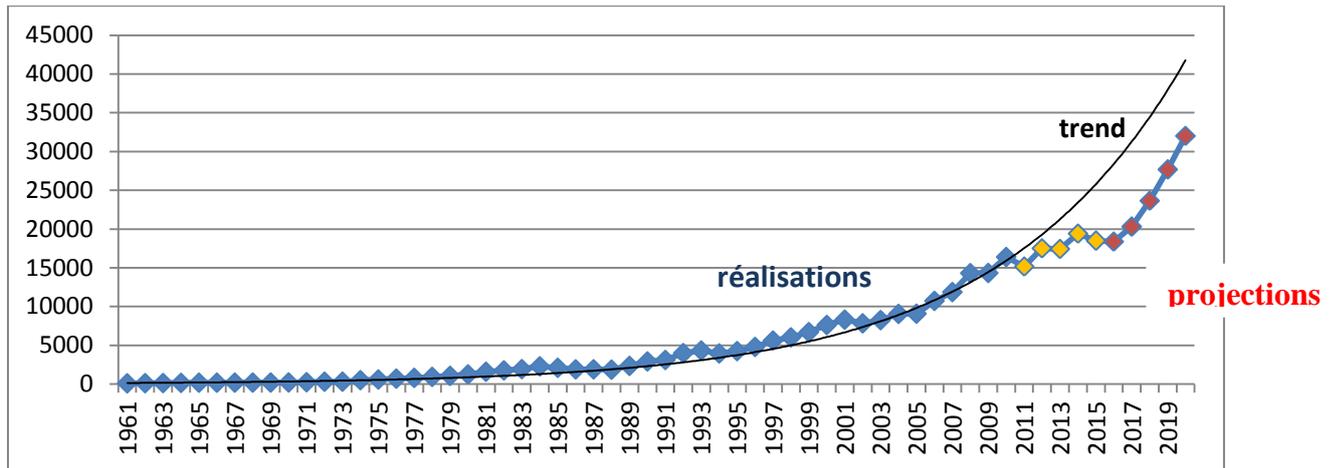
Source : Plan page 68 pour 2011/2015 et 2016/2020

Calculs de l'auteur pour 2001/2010 à partir des données de l'ITCEQ

Nous tenterons de mieux éclairer ces deux dimensions en analysant successivement les investissements et les échanges extérieurs projetés en 2016-2020.

I-Les investissements projetés

Les investissements projetés croîtront (en termes nominaux) en moyenne de 13,6% en 2016-2020 contre 1,4% en moyenne en 2011-2015 et 11,5% en moyenne en 2006-2010. Bien que ce rythme d'investissement soit fortement croissant, il ne permet pas de rattraper le trend cassé à partir de 2011 (figure 1).



Sources : Plan 2016-2020 page 178 pour la période 2010-2020 et ITCEQ pour la période 1961-2015

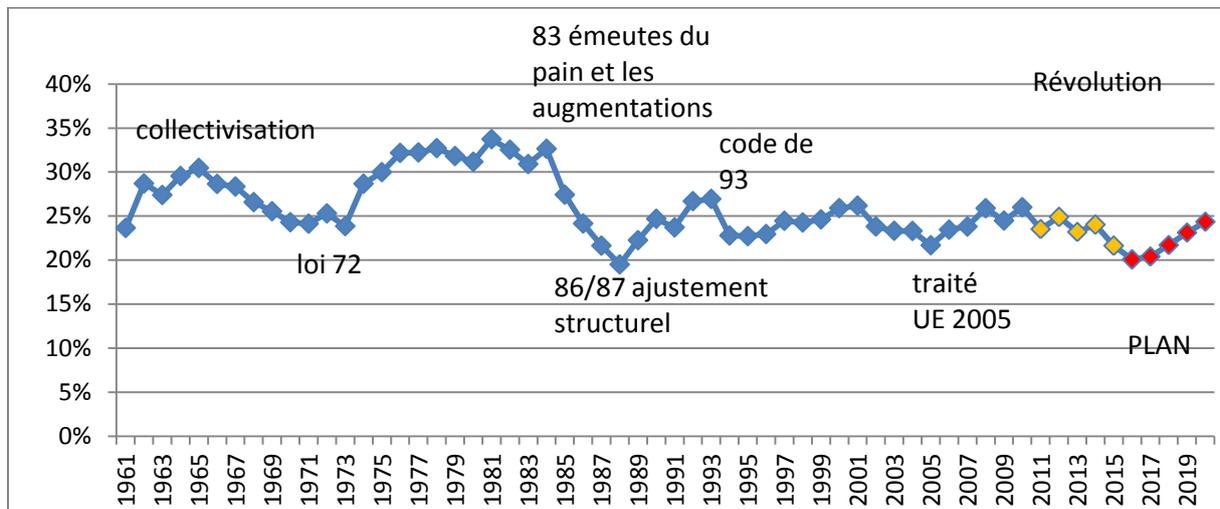
Figure 1: Evolution de l'investissement 1961-2020

1-1-Pouvions-nous envisager des investissements plus importants ?

Pour répondre à cette question, il faut se référer au taux d'investissement c'est-à-dire au rapport investissement/PIB.

La figure 2 montre que le taux d'investissement projeté à l'horizon 2020 renversera le trend baissier observé depuis 2011 et s'élèvera à 24,4% en 2020, il reste néanmoins inférieur à celui prévalant en 2010 (26%). Entre 2015 et 2020, le taux d'investissement passe de 20,1% à 24,4% gagnant 4,3%. Ce mouvement est aussi important que celui observé entre 2005 et 2010 suite à la signature du traité de coopération avec l'Union Européenne (UE). Quoique important, cet accroissement de l'effort d'investissement reste inférieur à l'accroissement induit par la loi 1972 (+8,4 points entre 1973 et 1977) ou encore à celui observé entre 1988 et 1993 suite à la mise en œuvre du programme d'ajustement structurel (+7,2 points entre 1988 et 1992). Le

taux d'investissement projeté pour 2020 (24,4%) est loin des taux historique qu'a connus le pays durant la décennie 1972-1982.



Source : Calcul de l'auteur à partir du tableau 1, de la série sur PIB de l'ITCEQ

Figure 2: Taux d'investissement en % du PIB (1961–2020)

Par ailleurs, les comparaisons internationales (tableau 2) montrent que les pays qui connaissent une forte croissance économique ont des taux d'investissements élevés et/ou croissant rapidement.

Tableau 2 : Taux d'investissement, comparaisons internationales

	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Afrique du Sud	15.9	16.2	17.1	18.8	21.1	23.2
Brésil	15.3	16.1	15.9	16.4	17.4	18.7
Chili	20.1	19.3	21.2	19.0	19.9	24.0
Chine	39.2	40.6	41.0	40.7	40.1	41.1
Estonie	31.6	30.9	32.1	34.9	34.5	29.3
Fédération de Russie	18.2	18.1	17.5	18.2	20.7	21.5
Inde	24.4	27.5	30.4	32.1	34.0	34.5
Indonésie	19.5	22.4	23.6	24.1	25.0	27.6
Slovénie	24.0	24.9	25.5	26.5	27.7	28.9

OCDE (2011), « Taux d'investissement », dans *Panorama des statistiques de l'OCDE 2010 : Economie, environnement et société*, Éditions OCDE.

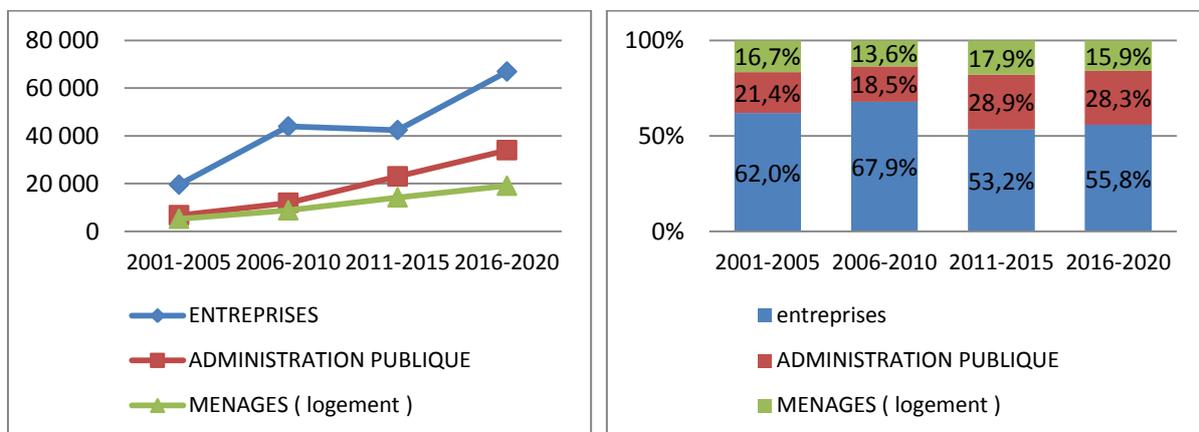
<http://dx.doi.org/10.1787/factbook-2010-15-fr>

MESSAGE: L'accroissement du taux d'investissement à l'horizon 2020 quoique important, ne semble pas à la hauteur des nombreuses réformes qui sont supposées impacter positivement les investissements (réforme de l'administration et meilleure gouvernance, assainissement du climat des affaires, nouveau code des investissements et campagne internationale de promotion du plan).

1-2-Quels sont les acteurs défaillants en matière d'investissements?

La répartition des investissements par acteur (administration, entreprises et ménages), montre que seuls les investissements des entreprises ont été impactés par la révolution et ont connu une baisse en 2011-2015, les investissements des ménages et de l'administration ont été plutôt résilients. Tous les secteurs manufacturiers ont connu en 2011-2015 des pertes importantes de productivité qui ont contribué à la baisse des investissements (voir Tableau 4, 3^{ème} partie). La reprise prévue des investissements des entreprises en 2016-2020, ne permet pas de combler le retard accumulé (Figure 3a). La part des entreprises dans l'investissement total reste quasiment égale à celle observée en 2011-2015 et est très largement inférieure à son niveau avant 2011 (Figure 3b).

Or, si les réformes envisagées sont réellement mises en œuvre et bien pilotées, on doit anticiper une reprise plus forte des investissements des entreprises. Si les réformes envisagées sont jugées insuffisantes, il faudrait mettre en œuvre tous les moyens nécessaires pour booster l'investissement des entreprises et pour leur permettre de jouer le rôle moteur qui leur est attribué par le plan.



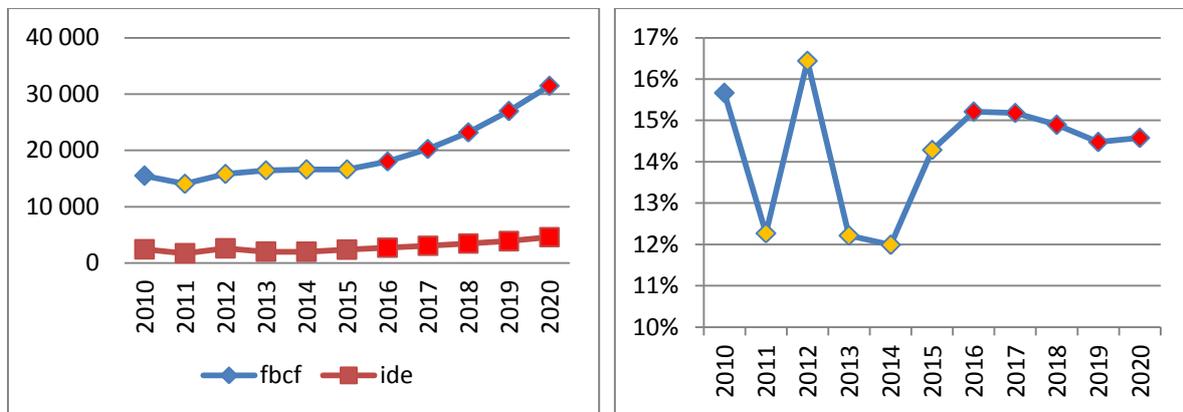
Sources : Calcul de l'auteur à partir des données des comptes de la nation et des projections du plan

Figure 3 : Investissements des agents économiques
a : en MD

b : structure en pourcentage

MESSAGE : Les investissements des entreprises restent frileux et ne concordent pas avec le rôle qu'attribue le plan au secteur privé.

La répartition des investissements en investissement national et en investissement étranger (IDE), montre aussi que le plan prévoit une croissance très timide des IDE et largement en deçà de ce que l'on est en droit d'attendre du nouveau cadre institutionnel régissant l'investissement et des efforts de prospection des IDE et de valorisation de l'attractivité de la Tunisie envisagés dans le plan.



Sources : Calcul de l'auteur à partir des données du plan 2016-2020 page 175 et page 183

Figure 4 : Investissement totaux et IDE (2010-2020)

a : en MD

b : part des IDE dans les investissements totaux

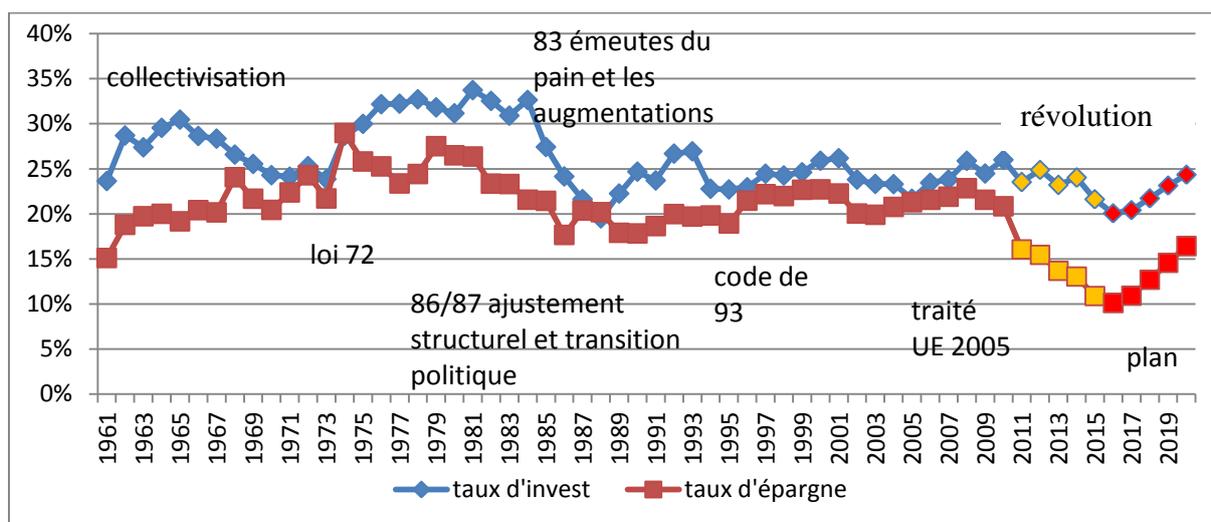
MESSAGE : Les IDE prévus sont insuffisants et en deçà des efforts annoncés de diplomatie économique, de l'impact attendu du nouveau code des investissements et des efforts annoncés de ciblage et de prospection des investisseurs étrangers porteurs de projets structurants

1-3-Quelles sont les contraintes aux investissements ?

Le plan évoque un ensemble de contraintes institutionnelles qui inhibent les investisseurs : l'insécurité, l'instabilité politique, la mauvaise qualité de l'environnement et du climat des affaires et les déséquilibres macroéconomiques. Le plan projette de juguler ces contraintes à travers le plan de réformes annoncées.

Cependant, l'insuffisance des investissements projetés est aussi due -et dans une large mesure- à l'insuffisance de l'épargne nationale. Sur la période 2011-2015, la croissance économique ayant été tirée par la consommation, l'épargne nationale a

observé ses taux historiques les plus bas. La reprise projetée de l'épargne se base essentiellement sur l'augmentation de l'épargne publique. Cet objectif reste difficile à atteindre compte tenu de l'irréversibilité de certaines dépenses (les dépenses salariales notamment), sachant que les effectifs de l'administration déjà pléthoriques continueront à croître à un rythme de 1,8% par an (voir Tableau 2, 2^{ème} partie) et sachant la volatilité des prix internationaux des biens à prix compensés. Nonobstant ces réserves, le plan prévoit une augmentation des taux d'épargne qui ne permet pas de retrouver les niveaux d'avant 2011 (figure 5).



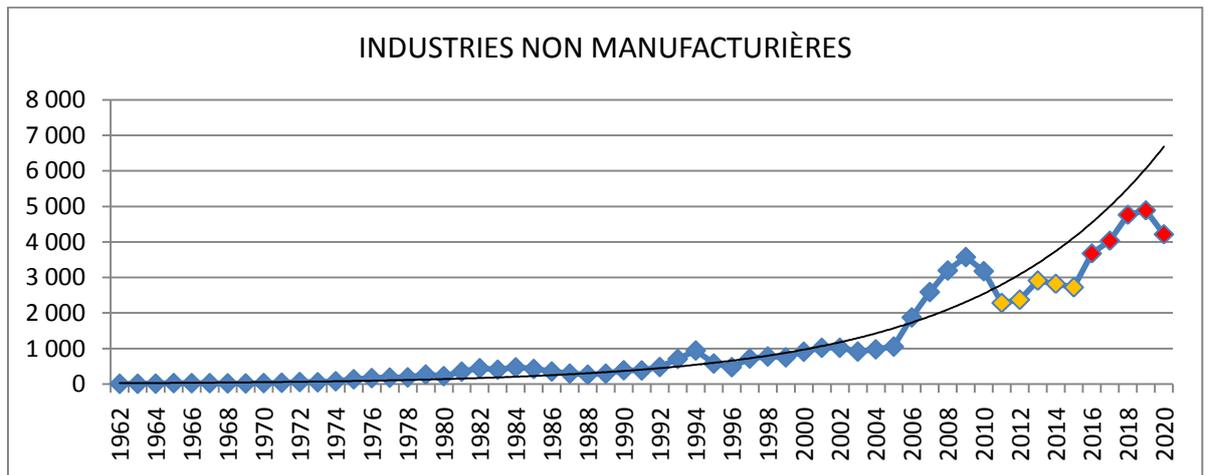
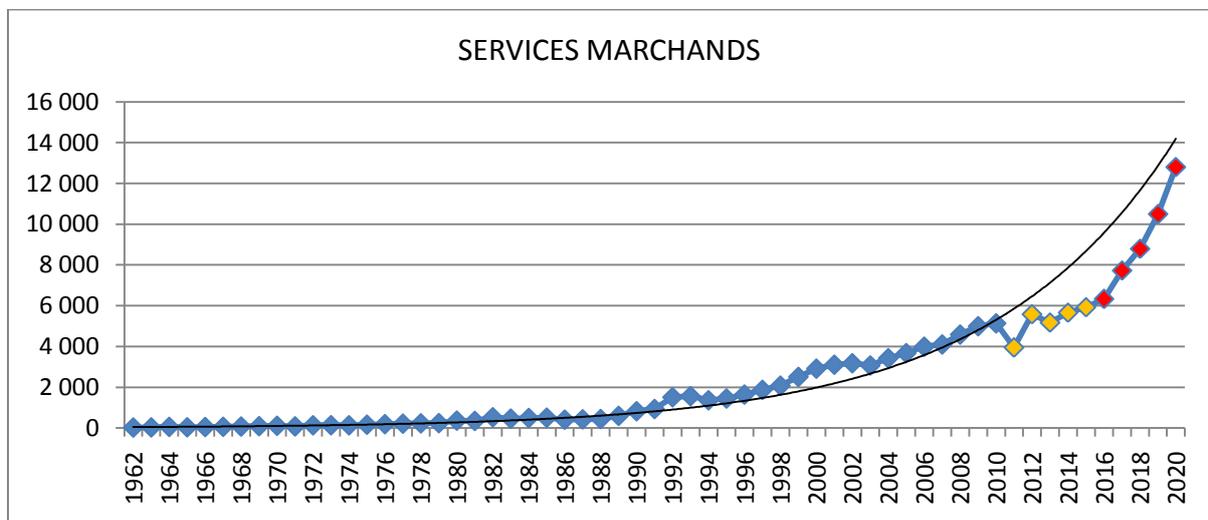
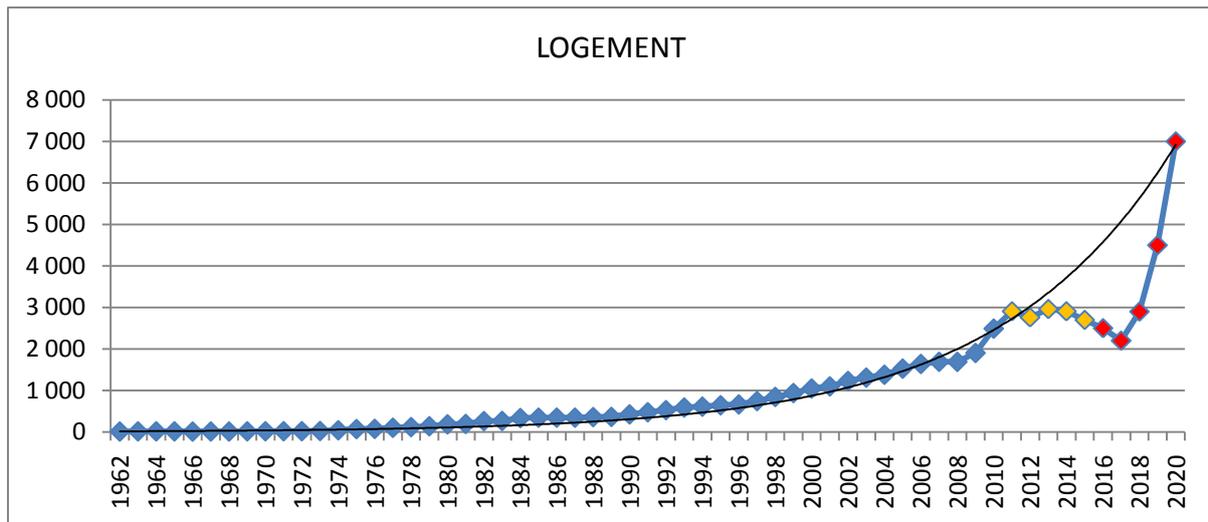
Sources : Calculs de l'auteur à partir des données du plan 2016-2020 pour la période 2010-2020 et de l'ITCEQ pour la période 1961-2015

Figure 5 : Taux d'épargne et taux d'investissement en pourcentage du PIB

MESSAGE : A défaut de mesures incitatives à l'épargne des ménages, l'ampleur des besoins de financement freine les efforts d'investissement si l'on désire maintenir l'endettement à un niveau soutenable

1-4-Quels sont les secteurs où les investissements ont un potentiel de croissance supérieur à celui prévu par le plan ?

L'analyse des tendances à long terme des investissements par grand secteur d'activité économique montre que les investissements projetés dans les services marchands, en logement et dans une moindre mesure par les industries manufacturières rattrapent leur trend (Figure 6). Donc, globalement, il n'y a pas de marges d'accroissement des investissements dans ces secteurs.

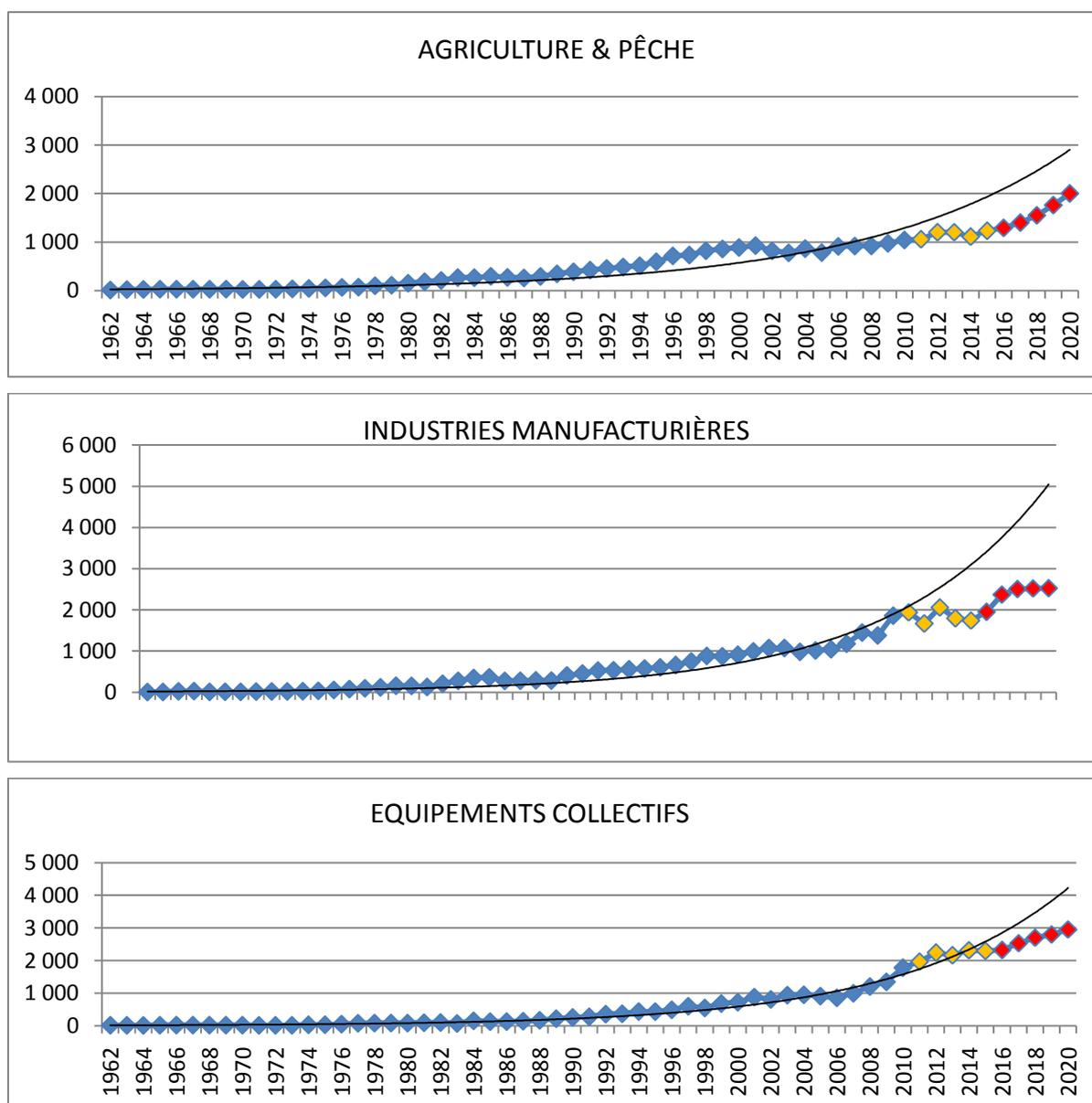


Sources : Données de l'ITCEQ et du plan

Figure 6: Investissements des secteurs qui retrouvent leur rythme historique d'investissement

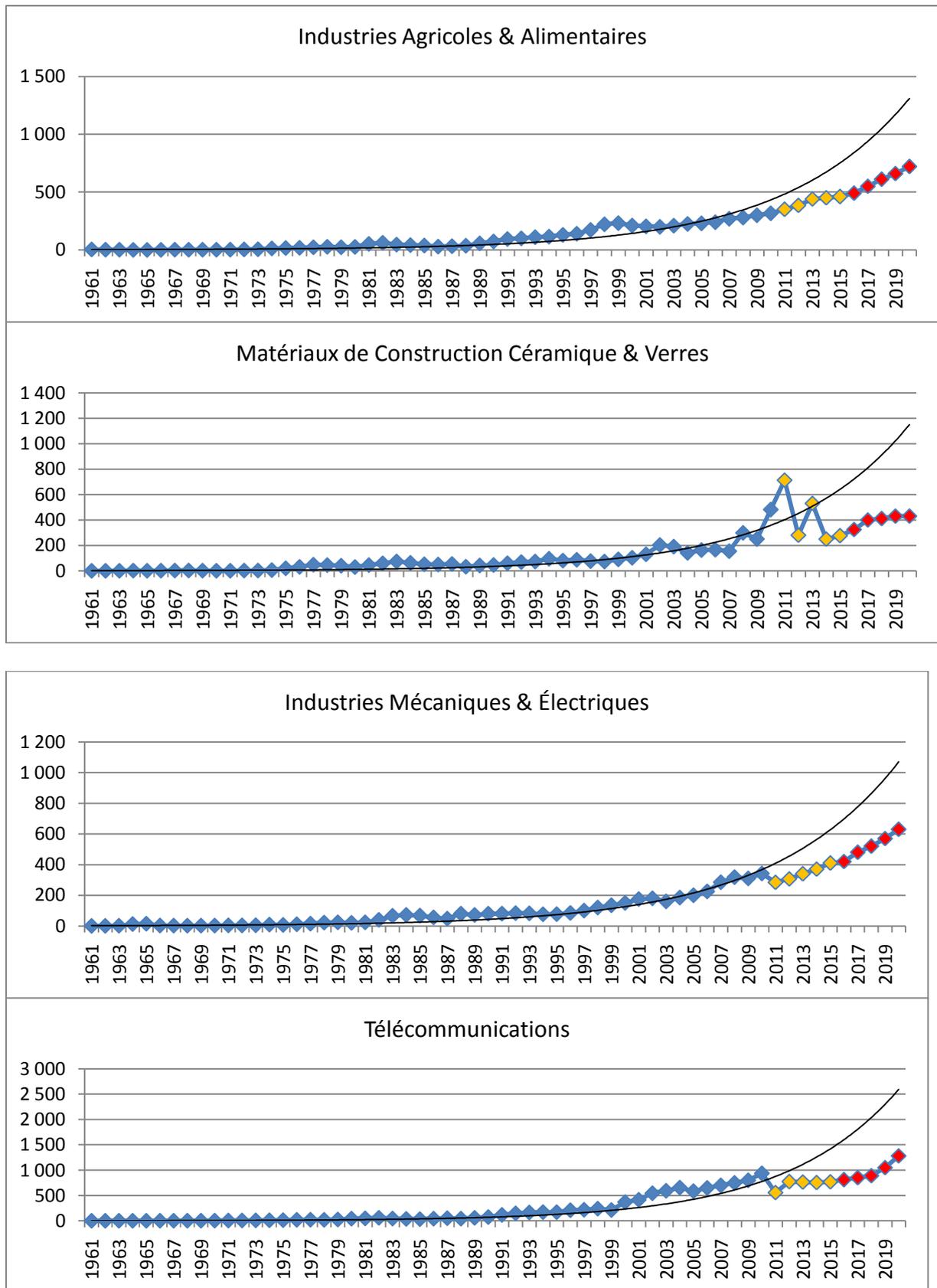
Par contre les investissements projetés en agriculture et pêche, en industries manufacturières et en équipements collectifs, gardent un grand gap à combler par rapport à leur tendance à long terme (Figure 7a).

Une analyse de l'historique des investissements au niveau des sous secteurs révèle que les investissements restent largement en deçà de leur trend pour les industries agroalimentaires, pour les matériaux de construction, pour les industries mécaniques et électriques et pour les télécommunications (Figure 7b). Les divers autres secteurs auront, à l'horizon du plan, retrouvé le sentier tendanciel de croissance.



Sources : Données de l'ITCEQ et du plan

Figure 7a : Investissements des secteurs qui accusent un rythme d'investissement en deçà de leur tendance



Sources : Données de l'ITCEQ et du plan

Figure 7b: Investissements des sous-secteurs qui accusent un rythme d'investissement en deçà de leur tendance

MESSAGE : Les investissements en équipements collectifs (Education et formation, santé, assainissement, urbanisme, social et culturel, services administratifs divers), connaissent en 2016-2020 une décélération. Le rythme prévu des investissements en équipements collectifs est-il suffisant pour rééquilibrer le développement du territoire national et pour attirer la population et les investissements dans les zones à faible indicateur de développement régional ? Ce rythme permet-il de mettre aux normes les villes de l'intérieur sans que les villes du littoral régressent ?

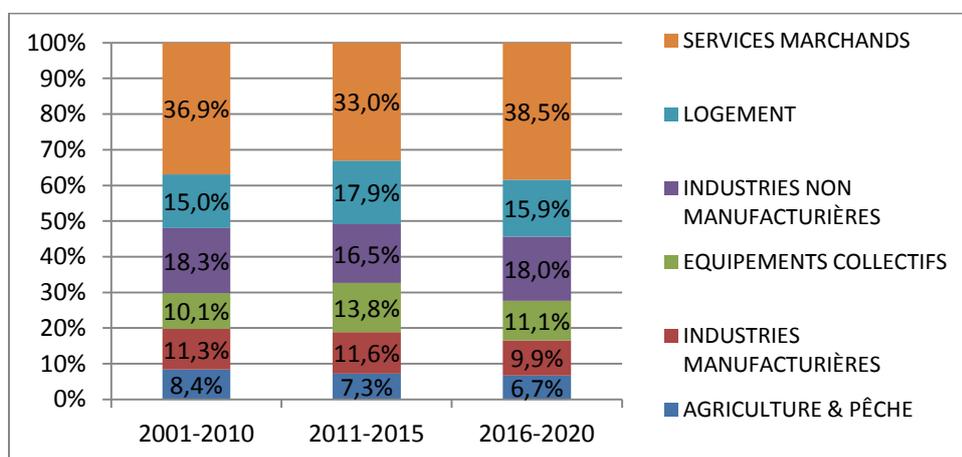
MESSAGE : Les investissements projetés dans les secteurs manufacturiers qui constituent la base économique du pays et qui produisent les biens exportables, n'exploitent pas totalement leur potentiel de croissance. Pour réaliser l'objectif de montée en gamme dans les chaînes de valeurs internationales -annoncé comme un objectif prioritaire susceptible d'engendrer plus d'opportunités pour l'emploi des diplômés du supérieur- ne conviendrait-il pas de mettre en œuvre les politiques à même de booster davantage les investissements dans l'industrie manufacturière

MESSAGE : Les investissements agricoles projetés semblent d'autant insuffisants que le code de l'investissement prévoit des dispositions particulières pour promouvoir l'investissement dans le secteur, qu'une réforme foncière est envisagée et que l'agriculture joue un rôle déterminant dans le développement régional, les avantages compétitifs de nombreuses zones non littorales sont agricoles. Par ailleurs, les produits agricoles et de la pêche ont un important potentiel d'exportation qui n'est pas pleinement exploité. Le secteur mérite un intérêt d'autant plus important qu'il est concerné par l'Accord de libre échange complet et approfondi (ALECA) avec l'UE et requiert une mise à niveau à même de lui permettre de mieux affronter la concurrence internationale.

MESSAGE : Les investissements prévus dans le plan seraient sous estimés pour les industries agroalimentaires, pour les matériaux de construction, pour les industries mécaniques et électriques et pour les télécommunications. Il convient d'impulser davantage les investissements dans les niches spécifiques qui ont un potentiel de montée en gamme dans les chaînes de valeurs internationales.

1-5-La répartition des investissements par secteur répond-elle aux objectifs poursuivis ?

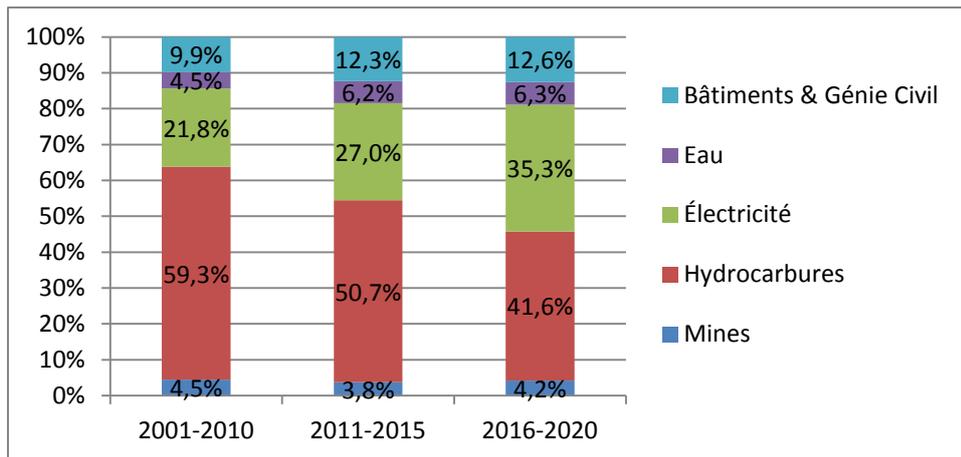
L'évolution de la répartition des investissements projetés entre les divers secteurs (Figure 8) montre que l'économie nationale se restructure, les services et le logement ainsi que les industries non manufacturières gagnent du terrain par contre l'agriculture, l'industrie manufacturière et les équipements collectifs perdent du terrain. Cette évolution ne semble pas très propice pour la réalisation des objectifs du plan notamment en matière de développement des secteurs à forte valeur ajoutée et à fort contenu technologique, de promotion des exportations, de création d'emplois et en matière de développement régional. Il serait souhaitable de rehausser la part qui revient aux équipements collectifs, à l'industrie manufacturière et l'agriculture.



Sources : Calcul de l'auteur à partir des données du plan 2016-2020 (page178) et de l' ITCEQ
Figure 8 : Répartition en % des investissements par secteur

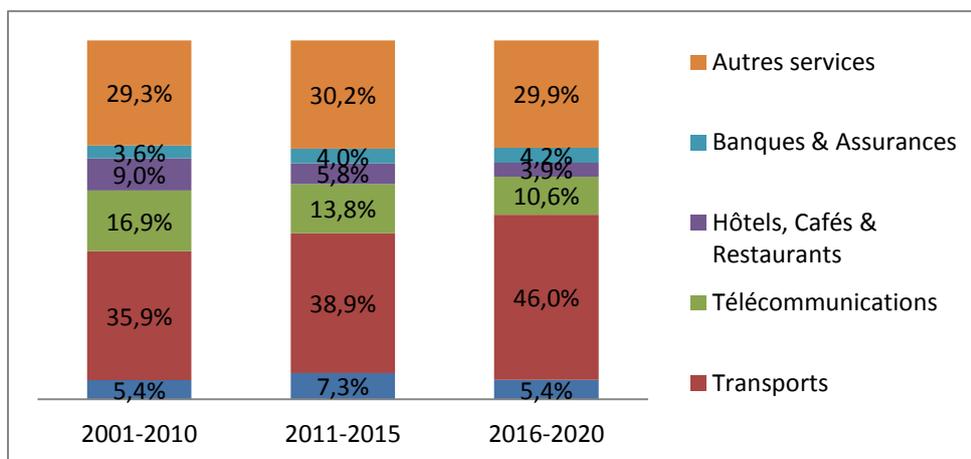
La figure 9a montre que les investissements dans le secteur du bâtiment et du génie civil prennent du poids en réponse aux investissements des ménages en logements et des investissements de l'Etat en infrastructures et en équipements collectifs. Elle révèle aussi une régression de la place des hydrocarbures en faveur des énergies renouvelables et une importance croissante des investissements en eau.

MESSAGE : L'évolution de la structure des investissements non manufacturiers est conforme aux objectifs de durabilité.



Sources : Calcul de l'auteur à partir des données du plan 2016-2020 (page178) et de l'ITCEQ
 Figure 9a: Répartition en % des investissements industriels non manufacturiers par secteur

La structure des investissements projetés dans les services en 2016-2020, comparée à celle qui prévalait en 2001-2010 démontre une transformation majeure. Le secteur des transports gagne 10 points par contre les télécommunications en perdent 6,3 et le tourisme 5,1. (Figure 9b).

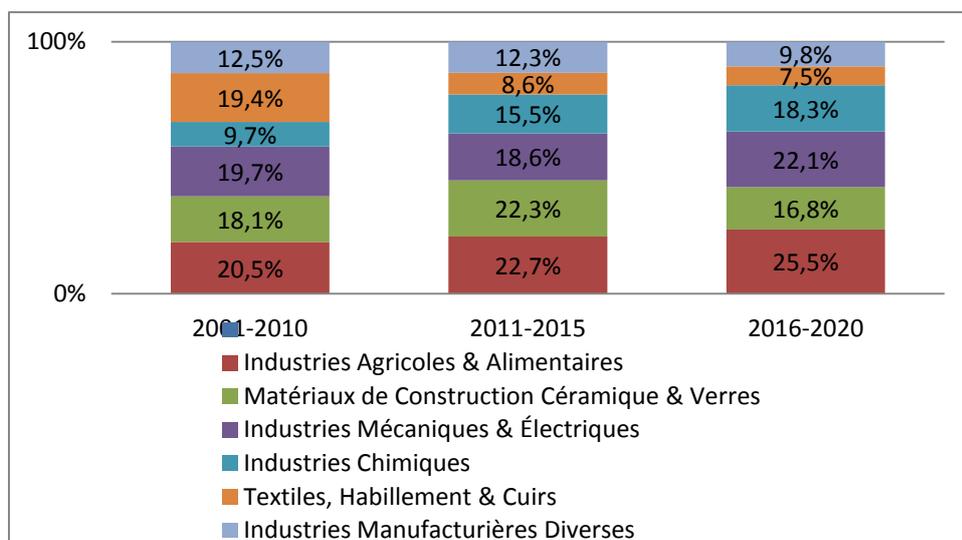


Sources : Calcul de l'auteur à partir des données du plan 2016-2020 (page178) et de l'ITCEQ
 Figure 9b: Structure des investissements des services par secteurs en %

MESSAGE : Les investissements projetés dans les transports et la logistique sont essentiels pour structurer l'espace et promouvoir à terme le développement régional et l'inclusion spatiale. Hormis les infrastructures de transport, le secteur privé ne participe à ces investissements qu'à raison de 30%. Dans quelle mesure peut-on mobiliser davantage le secteur privé dans la réalisation de ces investissements ?

L'évolution de la structure des investissements manufacturiers démontre un recul de la part de l'industrie du textile, de l'habillement et du cuir en faveur des industries chimiques, de l'industrie mécanique et électrique et de l'industrie agroalimentaire.

MESSAGE : L'évolution de la structure des investissements manufacturiers conforte le choix de développer davantage les secteurs à fort contenu technologique et à forte valeur ajoutée. Cependant, les investissements manufacturiers restent globalement insuffisants pour que la Tunisie devienne un hub international.



Sources : Calcul de l'auteur à partir des données du plan 2016-2020 (page178) et de l'ITCEQ
 Figure 9c: Structure par secteurs des investissements manufacturiers en %

1-6-Conclusion

Les investissements projetés dans le cadre du plan semblent globalement insuffisants vu les défis à affronter et la persistance de problèmes qui ont largement contribué à la révolution de 2011 : le chômage et l'inégal développement territorial.

Il y aurait par conséquent des marges de croissance pour les investissements à exploiter. Celles-ci concernent l'Etat qui doit faire un effort supplémentaire d'investissement en équipements collectifs. Cet effort est nécessaire pour assoir plus d'équité à l'accès à ces équipements et pour drainer les investisseurs privés vers les régions désertées par eux jusque là.

Ces marges de manœuvre concernent aussi le secteur privé national et étranger. Pour cela, il faudrait non seulement progresser effectivement dans les réformes annoncées, mais il faudrait aussi assurer une stabilité politique.

Parmi les investissements projetés dans le cadre du plan, ce sont les investissements en transport qui connaîtront la plus forte croissance et qui capteront la part la plus importante des investissements nationaux, ce choix est essentiel parce qu'il prédétermine la structuration future de l'espace national. Les infrastructures du transport sont pour le territoire national l'équivalent des vaisseaux sanguins pour le corps humain.

Cependant, les secteurs exportateurs notamment l'agriculture et la pêche et les industries manufacturières pourraient bénéficier d'investissements privés plus importants que ceux prévus dans le plan, à condition de réussir d'une part à instituer la sécurité, la paix sociale, le respect des règles de droit, l'efficacité de l'administration et des institutions et la stabilité politique et d'autre part de mettre en œuvre une politique de promotion et de mobilisation de l'épargne nationale qui fait défaut dans le plan.

L'insuffisance des investissements projetés ne manquera pas d'avoir une incidence négative sur notre potentiel d'exportation. Les prévisions du commerce extérieur pour la période du plan le confirmeront.

II-Le commerce extérieur

Les réformes envisagées et à mettre en œuvre en 2016-2020 et les investissements programmés dans le plan démontrent-ils une transformation des structures de l'économie qui permet d'en faire un hub économique, c'est-à-dire un pays plus ouvert et où le commerce extérieur contribue de façon importante à la croissance⁵ ?

Pour répondre à cette question nous analyserons l'évolution sur la période 2016-2020 de quelques indicateurs du commerce extérieur. La comparaison des évolutions qui se dégagent des choix du plan, à celles qui ont prévalu par le passé éclairera l'analyse.

2-1- Les projections du plan et la tendance à long terme des indicateurs du commerce extérieur

De l'histoire économique de la Tunisie indépendante d'avant 2011, les indicateurs du commerce extérieur ont démontré une tendance haussière quoique relativement lente

⁵ La décomposition des sources de la croissance en 2016-2020, dans une optique de demande, montre que le commerce extérieur a une contribution nulle à la croissance. Les quatre points de croissance projetée sont à imputer à l'évolution future de la consommation (+3.1 points) et à l'évolution de l'investissement (0.9 points de croissance). cf. plan de développement 2016-2020, tableau de la page 68

(voir figure 10 et figure 11 ci-dessous). Deux épisodes baissiers ont cependant été observés :

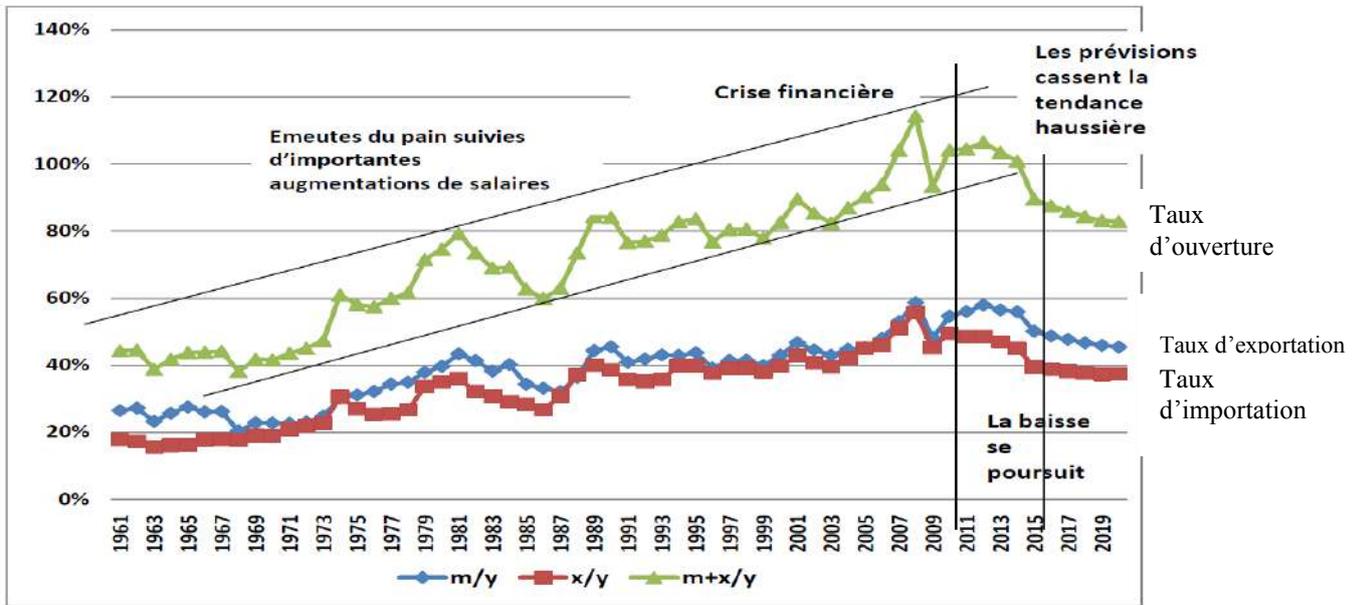
- 1981-1986 ; cet épisode correspond à la conjugaison de plusieurs effets, dont notamment les émeutes du pain et leurs conséquences sur les augmentations de salaires, et a abouti à l'ajustement structurel.
- 2008- 2011 ; cet épisode résulte de l'impact de la crise financière internationale sur l'UE et par conséquent sur la Tunisie.

Le traité de 2005 avec l'UE a été suivi par une amélioration des indicateurs du commerce extérieur⁶. En 2008, la Tunisie a observé le taux d'ouverture le plus élevé de son commerce des biens et services et le meilleur taux de couverture. Ceci augure-t-il d'un effet similaire de l'ALECA ?

Cependant la crise financière internationale de 2008 et ses répercussions sur l'UE ont eu des incidences négatives sur le commerce extérieur en Tunisie, qui se sont manifestées par un choc très important observé en 2009. Aussi, le très fort ancrage de l'économie Tunisienne sur 3 pays de l'UE a-t-il engendré une forte dépendance et des fragilités. Le pays doit donc non seulement tirer davantage profit de son partenariat avec l'UE, mais il doit aussi diversifier ses partenaires et ses marchés au sein de l'UE et en dehors de l'UE. Les Accords avec l'UE doivent être une opportunité pour mettre à niveau le tissu économique tunisien et pour booster sa compétitivité ; cet acquis devrait permettre aux opérateurs économiques en Tunisie de se positionner sur les marchés internationaux les plus dynamiques.

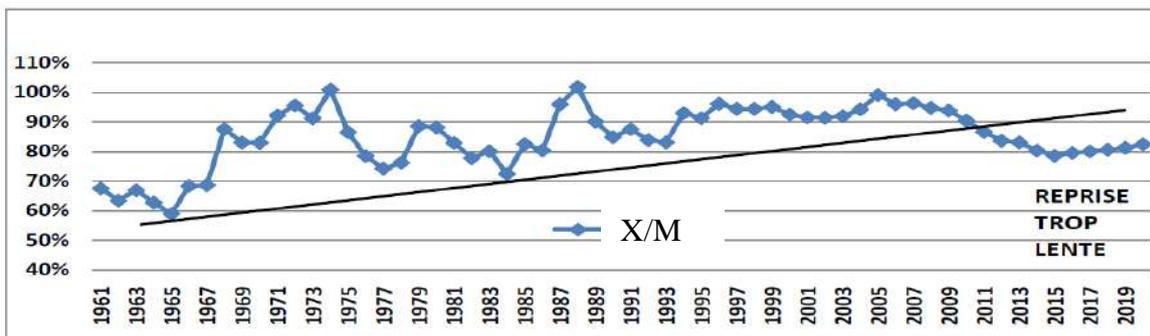
⁶ On retient 4 indicateurs :

- Le taux d'effort à l'exportation ou rapport entre les exportations des biens et services et le PIB noté X/Y
- Le taux de dépendance des importations ou rapport entre les importations et le PIB noté M/Y
- Le taux d'ouverture ou somme du taux d'effort à l'exportation et du taux de dépendance aux importations noté $[(X+M)/Y]$
- Le taux de couverture ou rapport entre les exportations de biens et services et les importations de biens et services.
- Le taux de déficit commercial au titre des biens et services ou différence entre le taux d'effort à l'exportation et le taux de dépendance aux importations noté $[(X-M)/Y]$



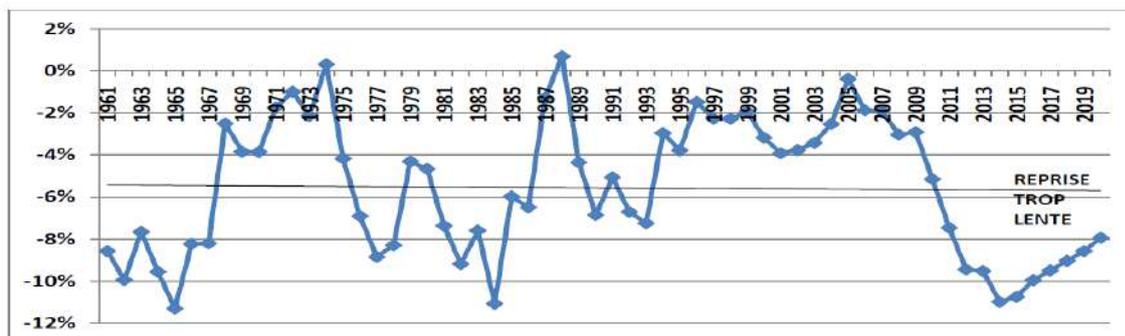
Source des données : ITCEQ⁷ et plan 2016-2020

Figure 10: Taux d'ouverture, taux d'effort à l'exportation et taux de dépendance des importations



Sources: ITCEQ et plan 2016-2020

Figure 11: Taux de couverture, biens et services (X/M)



Source : ITCEQ et plan 2016-2020

Figure 12: Solde commercial au titre des biens et services (x-m)/y

⁷ Les divers taux sont calculés à partir de séries à prix courants relatives aux biens et services.

La révolution de 2011 a freiné la reprise qui a été amorcée en 2010. Le taux d'effort à l'exportation et le taux de dépendance des importations ont entamé une phase baissière en 2011-2015, qui rappelle celle observée en 81-86 et qui est de même ampleur. Cependant, la période 87-92 a vu une forte amélioration des indicateurs du commerce extérieur alors que le plan 2016-2020 **poursuit la tendance baissière du taux d'exportation et du taux d'importation tout en la freinant**. Selon le scénario développé par le plan, le taux d'ouverture (ou somme du taux d'effort à l'exportation et du taux de dépendance aux importations noté $[(X+M)/Y]$) qui s'élevait à 104,1% en 2010, ne représente plus que 89,6% en 2015 et représenterait 82,3% uniquement en 2020⁸ (figure 10 ci-dessous). Le taux d'exportation en 2020 serait celui que connaissait le pays en 1996, le taux de dépendance aux importations équivaldrait celui en vigueur en 2005. Les indicateurs du commerce extérieur, projetés pour la période 2016-2020, sortent du canal haussier où ils évoluaient, démontrant un enlisement de la situation.

MESSAGE : L'économie nationale, déjà relativement peu ouverte, est en voie de devenir de plus en plus fermée à l'horizon 2020. Cette évolution résulte du schéma de croissance sectorielle qui ne démontre pas une **expansion de la base économique**. La croissance projetée des biens échangeables est insuffisante pour aboutir à une expansion du commerce international formel capable de contribuer positivement à la croissance.

Comme en 87-92, le pays pâtit des effets des augmentations de salaires sur les finances publiques et sur la compétitivité des entreprises. Ces effets pourraient être résorbés comme ils l'ont été en 87-92. Mais, les tensions sociales et politiques, l'environnement géopolitique international et le contexte politique national sont tout à fait différents de ceux qui prévalaient en 87-92 et constituent une menace certaine. Le scénario envisagé de croissance des exportations table sur une reprise de l'activité touristique (+3,4% en 2016-2020 contre -5,5% en 2011-2015) et de façon concomitante celle du transport (+6,3% en 2016-2020 contre -2,8% en 2011-2015). Or, les possibilités de croissance de ces secteurs restent tributaires de facteurs exogènes sur lesquels l'emprise nationale est relativement limitée. De même, le

⁸ La baisse du prix des hydrocarbures contribue à cette évolution. Cependant, les indicateurs calculés à prix constants reflètent la même tendance.

scénario envisagé table sur une reprise des activités minières (+4,1% en 2016-2020 contre -4% en 2011-2015) et d'hydrocarbures (+9% en 2016-2020 contre -8,5% en 2011-2015) et par voie de conséquences celle des industries chimiques (+8,5% en 2016-2020 contre -7,4% en 2011-2015). Ces activités, fortement sinistrées en 2011-2015, cristallisent des tensions sociales et politiques que le pays semble avoir du mal à dépasser.

Aussi, si le contexte géopolitique reste défavorable et si l'on ne réussit à instituer une stabilité politique et une paix sociale, si les secteurs sinistrés en 2011-2015 ne retrouvent pas le chemin de la croissance prévu par le plan 2016-2020, l'impact sur le commerce extérieur serait dramatique. N'aurait-il pas alors fallu prévoir une stratégie de croissance davantage basée sur des pistes alternatives notamment celle d'un développement plus accéléré des secteurs d'activité où la Tunisie a un important potentiel de compétitivité : produits chimiques à base de bois, cuir, textile, verre, machinerie, industrie électrique, instruments de précision, matériel mécanique et de transport, bijouterie, motocycles, meubles et sanitaires, huile d'olive, fruits, légumes et produits de la pêche, TIC, offshoring, services professionnels, santé, éducation⁹. Ce faisant, le pays se préparerait mieux à tirer avantage de l'ALECA.

MESSAGE : Un plan se doit **d'être volontariste**, il doit refléter l'ambition des décideurs non seulement de remettre sur pieds des secteurs traditionnels mais aussi et surtout de restructurer l'économie vers les secteurs les plus porteurs, ayant un avantage comparatif et profitant d'une demande mondiale croissante.

2-2- Les prévisions des exportations et des importations des biens et services sont elles cohérentes avec les autres variables macroéconomiques ?

2-2-1- Les importations

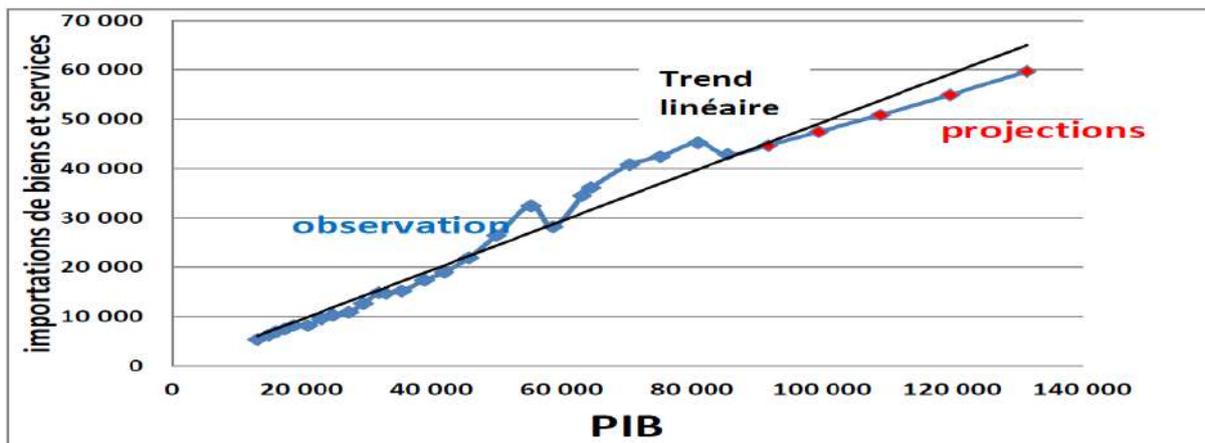
Dans les modèles macroéconomiques, les importations constituent une variable endogène étroitement liée au PIB ou aux diverses composantes de la demande globale.

⁹ Voir Banque mondiale, 2014 : *la révolution inachevée*, <http://www.banquemonde.org/fr/country/tunisia/publication/unfinished-revolution>.

Les importations en fonction du PIB

On peut faire l'hypothèse d'une fonction d'importation stable avec une propension marginale à importer constante. Cette hypothèse est valide notamment lorsqu'on analyse l'importation des biens intermédiaires et ceux des produits énergétiques. En effet, Les fonctions d'importation peuvent être estimées globalement ou bien pour les principales utilisations (biens d'équipement, biens intermédiaires, produits énergétiques, biens de consommation).

A défaut d'une modification importante des avantages compétitifs ou de la prise de mesures de contingentement des importations, le taux de dépendance des importations reste constant. Or, le plan prévoit une baisse du taux de dépendance qui l'écarte de plus en plus du trend linéaire (figure 13). Par conséquent les projections des importations sous-estimeraient sérieusement les importations futures.



Sources : élaboré à partir des données de l'ITCEQ et du plan

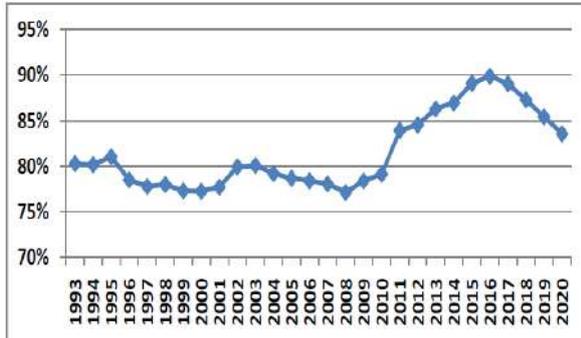
Figure 13: Fonction d'importation de biens et services

Importation et consommation

Le plan prévoit une certaine maîtrise de la consommation : la consommation publique augmentera en dinars courants de +7,7% par an contre 9,3% en 2011-2015 ; la consommation privée augmentera annuellement de 8,1% contre 8,7% en 2011-2015. La part de la consommation dans le PIB passera de 89,1% en 2015 à 85,2% en 2020 (figure 14a ci-dessous).

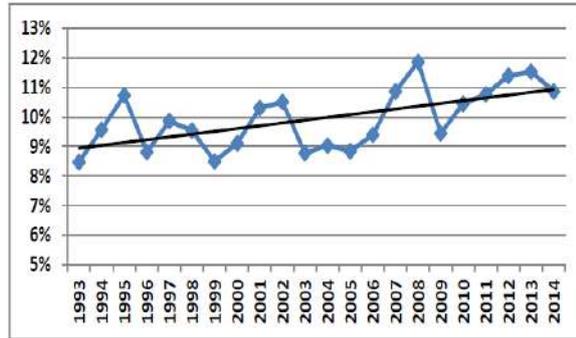
La part des biens importés dans la consommation totale étant relativement faible (elle s'est élevée à 10,9% en 2014 et elle présente un trend légèrement croissant, cf.

figure 14b ci-dessous), **la maîtrise de la consommation freinera légèrement la croissance des biens de consommation importés.**



Sources : données de l'ITCEQ et du plan

Figure 14 a: Consommation en % du PIB

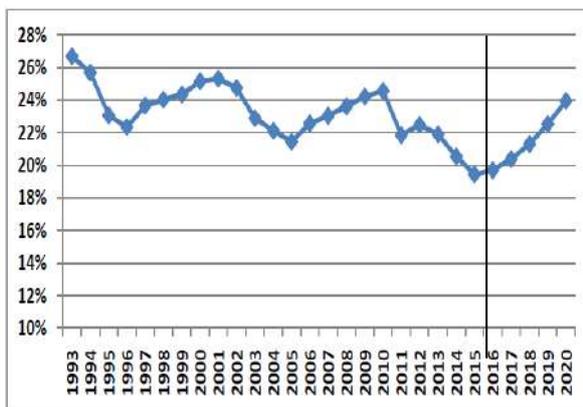


Sources : calcul de l'auteur à partir des données de l'INS

Figure 14b : Importation biens de consommation/consommation totale

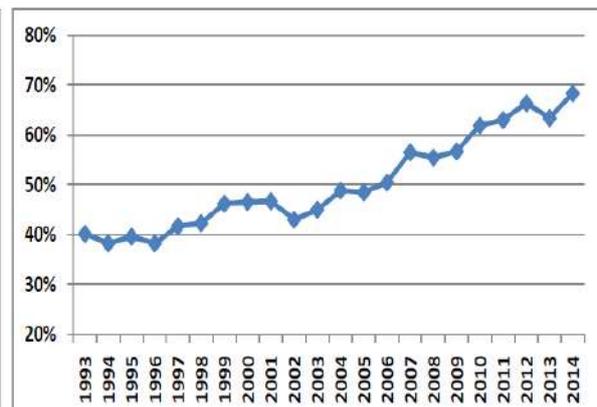
Importation et investissements

Selon le plan, l'investissement croîtra à prix courants de 13,6% par an contre 1,4% en 2011-2015. La part de l'investissement dans le PIB passera de 19,4% en 2015 à 24% en 2020 (Figure 15a ci-dessous). La croissance des investissements se répercutera directement sur les importations de biens d'équipement surtout que les biens d'équipement importés représentent une part croissante des investissements s'élevant à 68,3% en 2014 (figure 15b ci-dessous).



Sources : données de l'ITCEQ et du plan

Figure 15a: Investissements en % du PIB



Sources : calcul de l'auteur à partir des données de l'INS

Figure 15b : % biens d'équipement importés dans les investissements

Compte tenu des prévisions de croissance de l'investissement, on peut développer des scénarii d'évolution des biens d'équipement importés selon leur part projetée dans les

investissements. L'impact de la croissance des investissements sur les importations impliquera une évolution des importations sensiblement plus rapide que celle prévue.

MESSAGE : Les prévisions relatives aux importations sont sous estimées et ne sont pas cohérentes avec les hypothèses retenues de croissance économique et d'accélération du rythme des investissements.

2-2-2- Les exportations de biens et services

Les exportations sont exogènes, elles résultent d'une offre et d'une demande. L'offre d'exportation émane des entreprises exportatrices. Elle résulte des conditions de production dans le pays et de ses avantages compétitifs. Elle est en particulier liée aux facteurs qui déterminent la compétitivité des secteurs exportateurs dont le prix des facteurs de production, les relations de travail, la qualité de l'infrastructure et des institutions d'appui ainsi que le climat des affaires et l'ensemble des incitations et avantages que l'Etat accorde aux exportateurs. La demande de biens exportables est exprimée par les pays qui achètent le produit national. Elle dépend notamment de leur PIB et du prix des biens commercialisés. Elle est favorisée par des relations de voisinage et par les relations de coopération et de partenariat. L'exportation de services comme le tourisme, est liée au contexte géopolitique et à la sécurité dans le pays. En conséquence, les prévisions d'exportation doivent tenir compte de la croissance économique qui sera observée chez nos partenaires économiques mais aussi du potentiel d'exportation de nos entreprises et des politiques que l'on pourrait mettre en œuvre pour booster les exportations.

L'objectif de réduire le déséquilibre commercial pour les biens et services exige que l'on prévoit un rythme d'évolution des exportations des biens et services supérieur à celui des importations.

MESSAGE : Il importe de revoir les prévisions des exportations en fonction des prévisions corrigées des importations et de mettre en œuvre les mesures appropriées pour atteindre l'objectif de croissance des exportations qui en découle.

2-3- Conclusion

Les projections des exportations et des importations de biens et services telles qu'elles ont été effectuées au niveau du plan 2016-2020, nous semblent sous estimées

et incohérentes avec les prévisions des autres agrégats.. En tous cas, elles ne reflètent nullement l'objectif ambitieux du plan de faire de la Tunisie un hub économique. Il est alors essentiel de revoir les choix sectoriels de sorte que le développement du pays soit lié à celui d'une base économique qui exploite mieux les avantages compétitifs du pays et profite des marchés mondiaux les plus dynamiques.

PARTIE 3 : Choix sectoriels et emplois

Parmi les causes de la révolution de 2011, figure en bonne place l'incapacité de l'économie à créer des emplois dignes suffisants, à même de répondre aux aspirations d'une jeunesse de plus en plus éduquée. Cependant, la période de transition 2011-2015, du fait du coût économique qu'engendre inéluctablement une révolution, n'a pas pu faire face aux enjeux de l'emploi. Aussi, le défi de restructurer l'économie et de la dynamiser reste-t-il entier et le plan 2016-2020 se doit d'y faire face.

Le plan prévoit une croissance moyenne de 4% sur la période 2016-2020 qui permettrait de créer 400000 emplois. Cette hypothèse est-elle globalement réaliste?

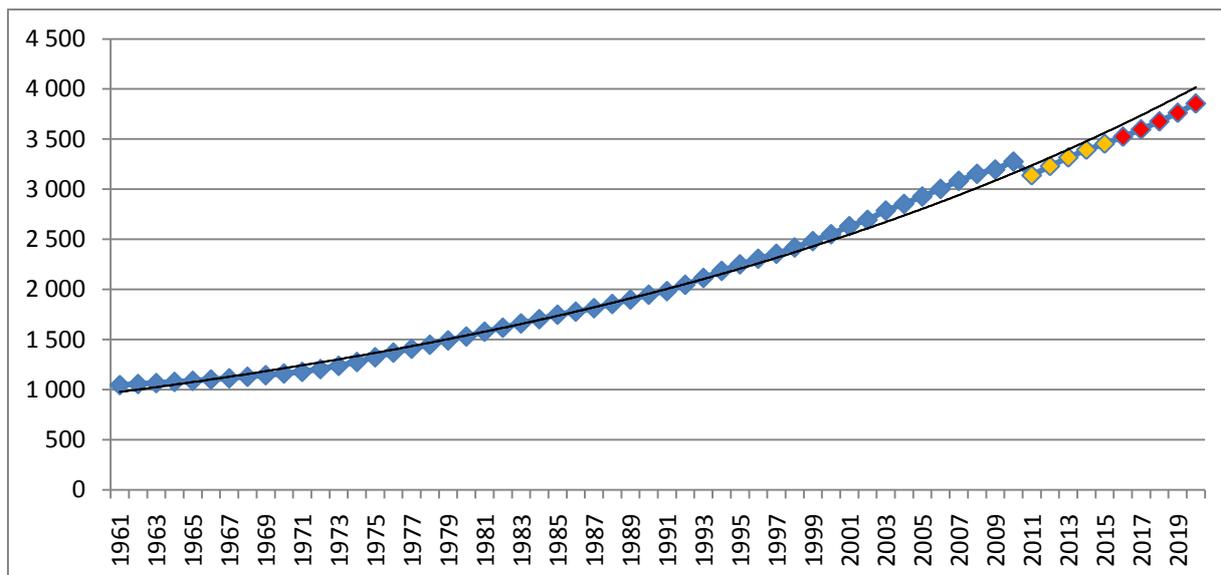
Les choix sectoriels tels qu'exprimés par les investissements projetés préjugent-ils d'une transformation structurelle de l'économie en faveur des secteurs à forte valeur ajoutée et à fort contenu technologique susceptibles d'employer une population de jeunes diplômés y compris sa composante féminine?

I-Croissance et emploi, une analyse globale

L'historique de l'emploi en Tunisie montre que les créations d'emplois projetées, sont importantes et s'écartent peu du trend cassé en 2011 mais ne le rattrapent pas (Figure 16).

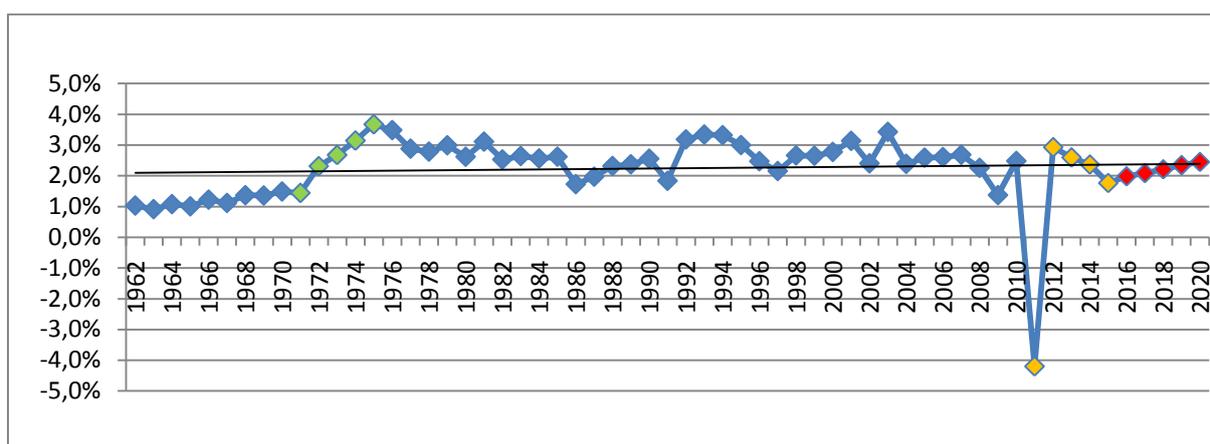
Peut-on raisonnablement envisager des créations d'emplois plus importantes ?

Pour répondre à cette question, observons l'historique du taux d'accroissement de l'emploi (Figure 17).



Source : ITCEQ

Figure 16: Emploi, ensemble de l'économie

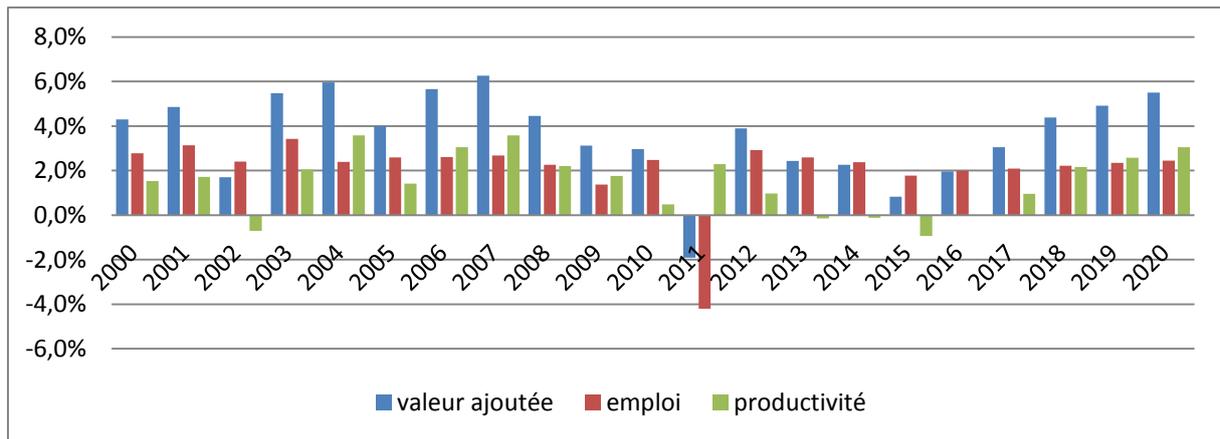


Source : calcul de l'auteur à partir des données de l'ITCEQ

Figure 17: Taux d'accroissement de l'emploi, ensemble de l'économie

MESSAGE: Le rythme des créations des emplois projetées rejoint en 2020 son trend historique. Cependant, il reste légitime d'aspirer à un renversement de la tendance stationnaire jusque là observée du fait de l'ensemble des réformes envisagées. Pour cela le taux d'investissement doit faire un saut important.

La croissance de l'emploi est liée à l'accroissement de la valeur ajoutée et à l'accroissement de la productivité (Figure 18). Le taux d'accroissement projeté de l'emploi est légèrement croissant (Figure 19a). Celui de la productivité augmente sensiblement suivant la progression des réformes (Figure 19b).



Source : calcul de l'auteur à partir des données de l'ITCEQ et du plan 2016-2020

Figure 18: Croissance de la VA, de l'emploi et de la productivité

La Tunisie a connu une baisse importante de la productivité en 2002 suite aux attentats de la Ghriba et en 2015 suite aux attentats de Sousse et du Bardo. Les années 2013 et 2014 ont observé elles aussi une baisse plus modérée de la productivité induite par les attentats politiques qu'a connu le pays. Pendant ces années de baisse la productivité apparente du travail, l'économie a continué à recruter, mais la production a augmenté moins vite que l'emploi.

En 2011-2015, tous les secteurs d'activité hormis l'agriculture et l'administration ont connu des baisses importantes de productivité (Tableau 2). La performance de l'agriculture est due aux facteurs climatiques favorables et à des conditions particulièrement avantageuses d'exportation de l'huile d'olive. L'augmentation de la productivité apparente du travail dans l'administration reflète les augmentations de salaires concédées aux fonctionnaires car la valeur ajoutée par l'administration, étant par essence non marchande, est évaluée au coût des facteurs.

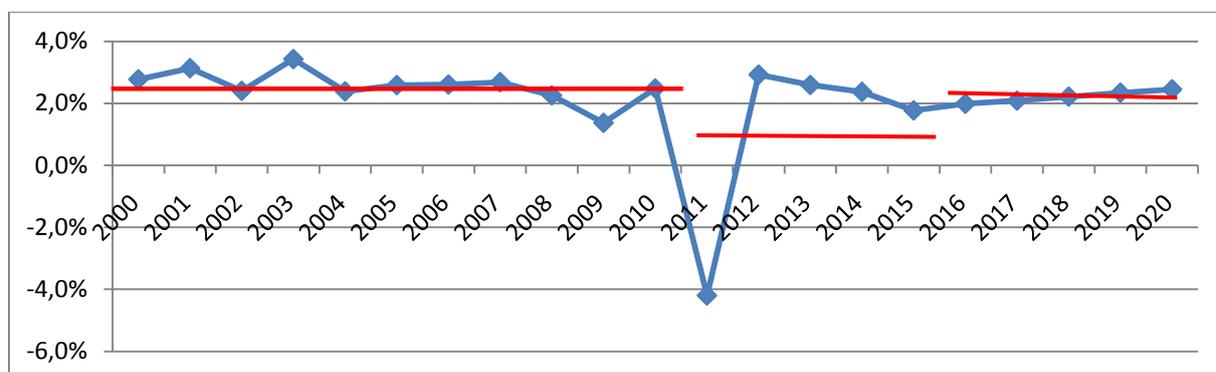
La baisse de la productivité apparente du travail dans l'industrie et dans les services marchands reflète une baisse de la compétitivité des entreprises. Elle est due à l'augmentation de l'emploi et aux augmentations de salaires concédées sans répercussion positive conséquente sur la valeur ajoutée. La dégradation du climat des affaires et la diminution des investissements des entreprises contribuent également à cette baisse.

Le plan projette une reprise progressive de la productivité suite à l'ensemble des réformes envisagées (Figure 19b). Ces réformes visent notamment l'amélioration du climat des affaires et l'accroissement des investissements ; elles sont supposées engendrer une croissance régulière de la productivité dont le taux passe de 0% en

2016 à 3,1% en 2020. Cette performance reste insuffisante par comparaison aux taux de croissance de la productivité de 3,6% observés en 2004 ou en 2007.

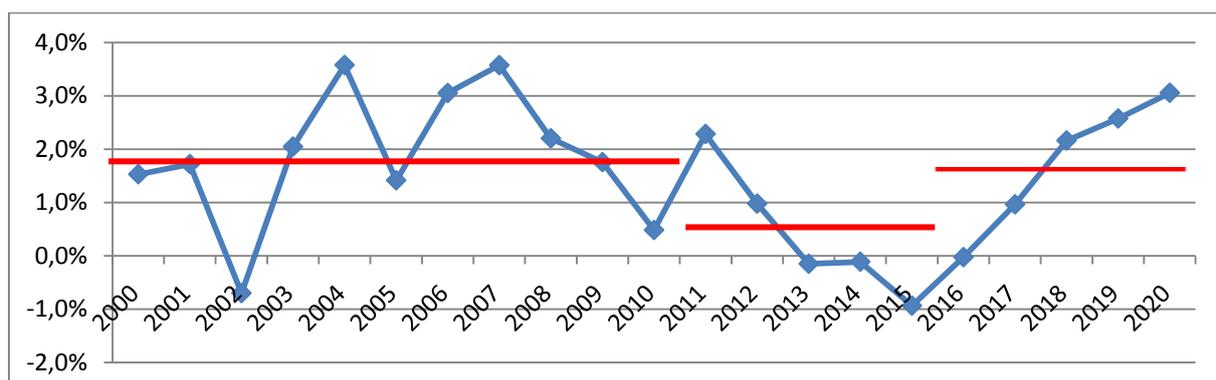
Tableau 3: Décomposition par source de la valeur ajoutée des secteurs

	VALEUR AJOUTEE			EMPLOI			PRODUCTIVITE		
	2000-2010	2011-2015	2016-2020	2000-2010	2011-2015	2016-2020	2000-2010	2011-2015	2016-2020
Agriculture et pêche	1,5%	4,8%	3,6%	1,5%	-2,7%	1,6%	0,0%	7,6%	2,0%
Ind. manufacturières	3,4%	,5%	3,6%	1,4%	2,1%	2,0%	1,9%	-1,6%	1,6%
Industries non manufacturières	1,7%	-2,4%	4,6%	3,0%	0,5%	2,1%	-1,3%	-2,8%	2,5%
Services marchands	6,1%	1,5%	4,7%	3,9%	1,8%	2,9%	2,2%	-0,4%	1,8%
Administration	5,1%	4,8%	2,8%	2,1%	2,6%	1,8%	3,1%	2,1%	1,0%
Ensemble de l'économie	4,4%	1,5%	4,0%	2,5%	1,1%	2,2%	1,9%	0,4%	1,8%



Source : calcul de l'auteur à partir des données de l'ITCEQ et du plan 2016-2020

Figure 19a: Taux d'accroissement de l'emploi. Ensemble de l'économie

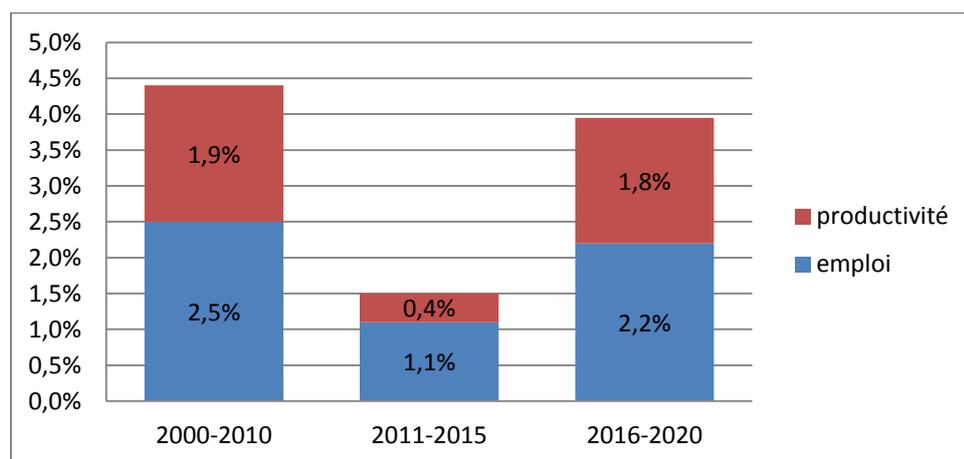


Source : Calcul de l'auteur à partir des données de l'ITCEQ et du plan 2016-2020

Figure 19b: Taux d'accroissement de la productivité apparente du travail. Ensemble de l'économie

MESSAGE : L'accroissement projeté de la productivité du travail reste limité et en deçà de son niveau d'avant 2011.

L'augmentation de la productivité projetée semble insuffisante vu les réformes envisagées notamment celles relatives à la réinstauration de la sécurité, à l'amélioration de l'environnement des affaires et à la mise à niveau des infrastructures et équipements collectifs. De même le rythme moyen des gains de productivité ne démontre pas une orientation plus accentuée de l'économie vers les secteurs à forte valeur ajoutée susceptibles d'employer davantage de diplômés du supérieur (Figure 20)

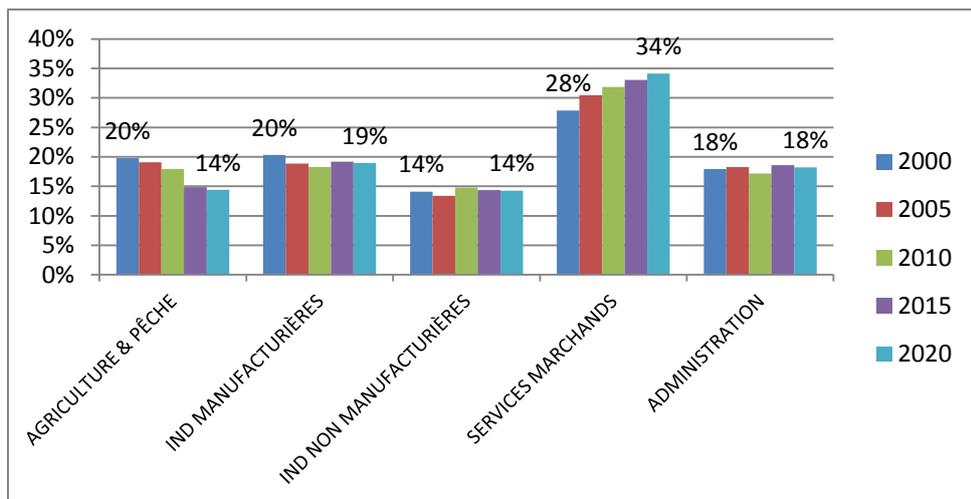


Source : calcul de l'auteur à partir des données de l'ITCEQ et du plan 2016-2020

Figure 20: Décomposition de la croissance par sources

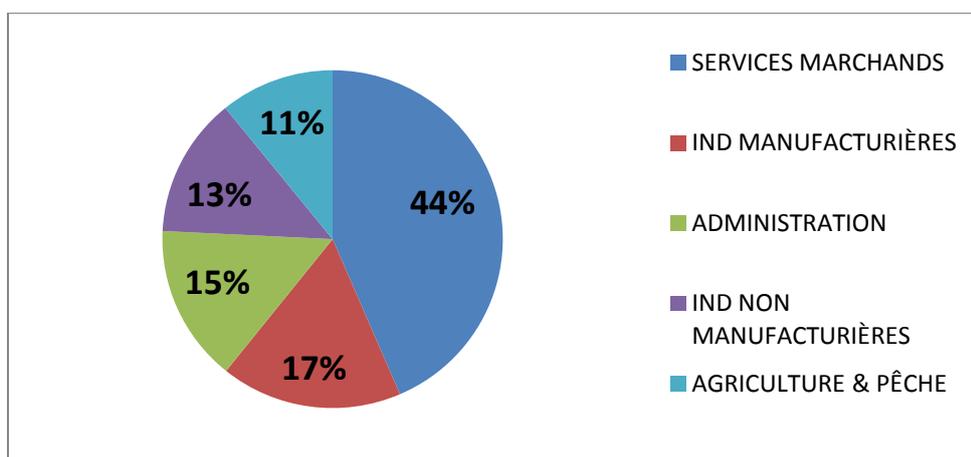
MESSAGE : Si la productivité du travail augmente de façon plus importante que celle prévue dans le plan -ceci est vraisemblable- le schéma de croissance adopté induira des créations d'emploi inférieures à celles projetées

La structure de l'emploi par secteur illustre une tertiarisation de l'économie. La part de l'emploi dans les services marchands passe de 28% en 2000 à 34% en 2020 (Figure 21). La répartition des 400000 emplois nouveaux projetés entre les principaux secteurs d'activité montre que 44% des emplois seront réalisés par les services marchands et 15% dans les services non marchands. Les industries manufacturières ne contribueront qu'à raison de 17% (Figure 22).



Source : calcul de l'auteur à partir des données de l'ITCEQ et du plan

Figure 21: Répartition de l'emploi par secteur



Source : Calcul de l'auteur à partir des données de l'ITCEQ et du plan

Figure 22: Répartition des créations d'emploi par secteur (2016-2020)

II-Croissance et emploi, une analyse par secteur

2-1-L'agriculture et pêche

Le volume des investissements projetés s'élève à 8000 MD dont 4000 MD d'investissements publics. Ces investissements concerneront à raison de 48% les ressources en eau, 13% les Programme de développement agricole intégré, 11% les forêts et les fourrages et 8% la conservation des sols. L'agriculture et la pêche créeront 43400 emplois. Le coût de création d'un emploi est de 185 mD.

Les investissements projetés permettront à l'agriculture et à la pêche, où l'on a observé des destructions d'emploi en 2011-2015, de créer des emplois à un rythme

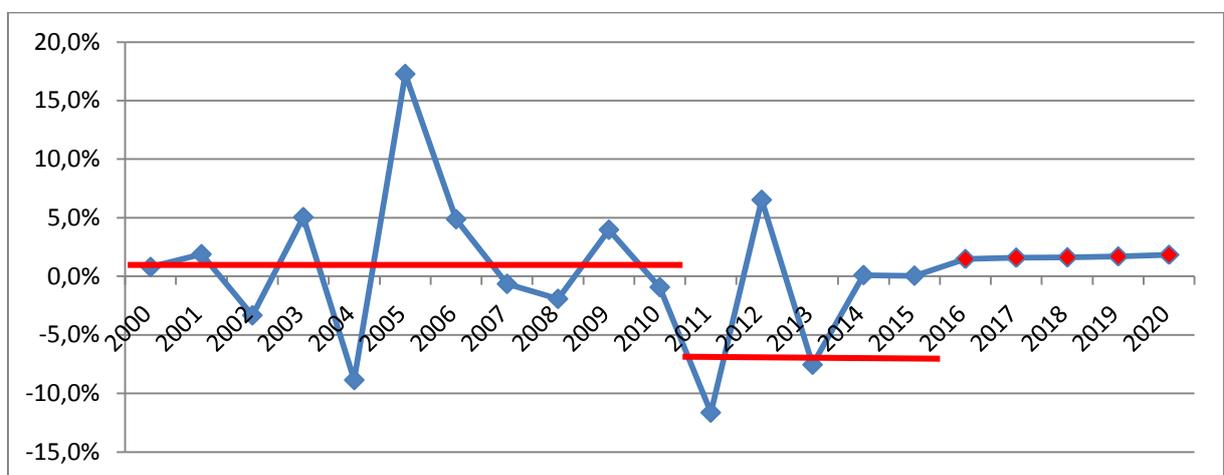
constant de 1,6% par an. Ce rythme est supérieur à celui observé en moyenne en 2000-2010 (Tableau 3 et Figure 23). De plus, les investissements projetés permettront des gains de productivité plus importants que ceux observés en moyenne dans l'économie (Tableau 3 et Figure 24). Les besoins de main-d'œuvre de l'agriculture pourront-ils être satisfaits compte tenu du profil des demandeurs d'emplois ?

MESSAGE : Le développement de l'agriculture risque de buter contre l'indisponibilité d'une main d'œuvre prête à travailler dans le secteur. Il faut mettre au point une stratégie pour valoriser le travail agricole et pour retenir les populations dans les zones agricoles voire inverser le flux migratoire.

MESSAGE : La baisse projetée des taux d'accroissement de la productivité du travail dans l'agriculture interpelle. Si le taux d'accroissement de la productivité augmente sur la période du plan (ce qui est vraisemblable), il en résultera des créations d'emplois moins importantes que celles envisagées.

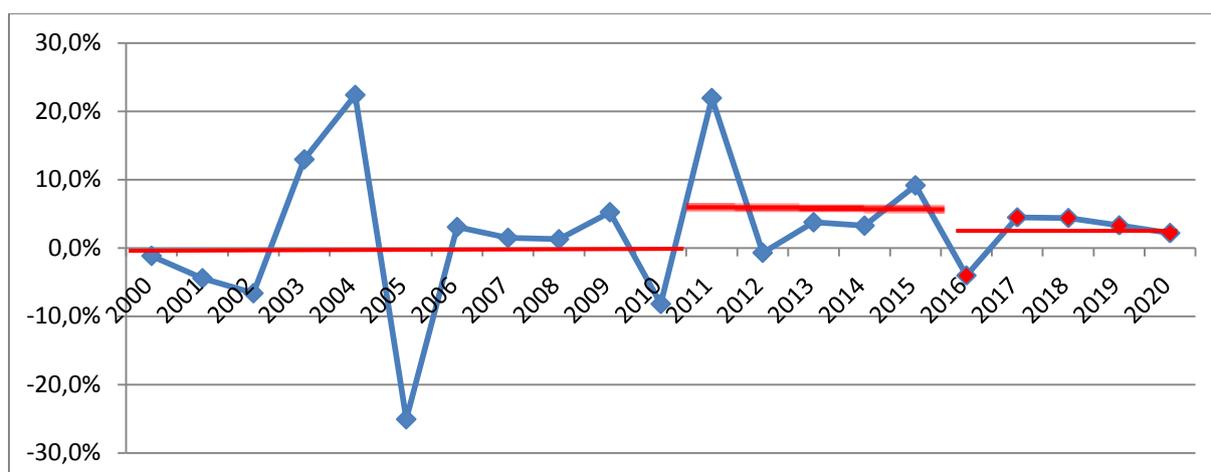
Tableau 4: Taux d'accroissement de la valeur ajoutée, de l'emploi et de la productivité, Agriculture et pêche

	VALEUR AJOUTEE			EMPLOI			PRODUCTIVITE		
	2000-2010	2011-2015	2016-2020	2000-2010	2011-2015	2016-2020	2000-2010	2011-2015	2016-2020
Agriculture et pêche	1,5%	4,8%	3,6%	1,5%	-2,7%	1,6%	0,0%	7,6%	2,0%
Ensemble de l'économie	4,4%	1,5%	4,0%	2,5%	1,1%	2,2%	1,9%	0,4%	1,7%



Source : calcul de l'auteur à partir des données de l'ITCEQ et du plan

Figure 23: Taux d'accroissement de l'emploi : Agriculture et pêche



Source : calcul de l'auteur à partir des données de l'ITCEQ et du plan

Figure 24: Taux d'accroissement de la productivité apparente du travail : Agriculture et pêche

2-2-Les industries manufacturières

Le volume des investissements projetés s'élève à 11 870 MD. Les industries manufacturières créeront 69000 emplois, le coût d'un emploi créé est de 172 mD.

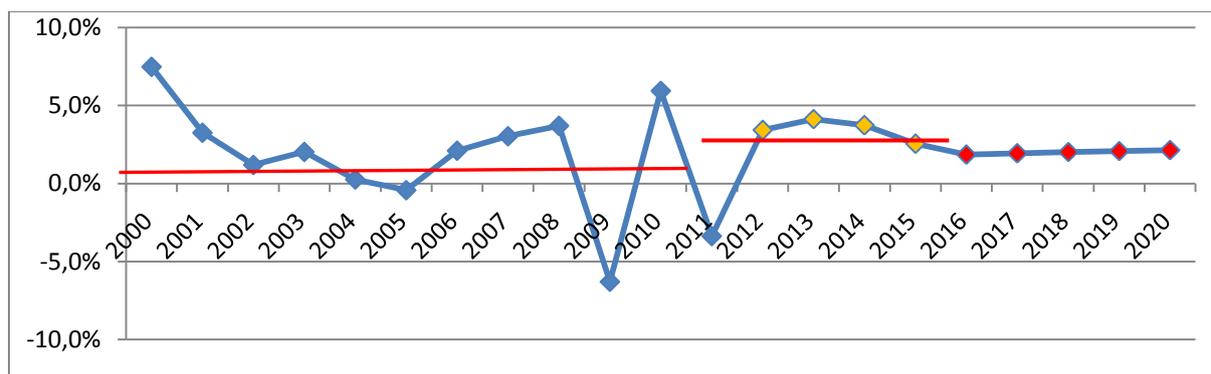
Les industries manufacturières observeront un accroissement de l'emploi constant de 2% par an (Tableau 4 et Figure 25). Les investissements projetés permettront une accélération des gains de productivité qui restent en moyenne inférieurs à ceux observés dans l'économie (Tableau 4 et Figure 26). En dépit des intentions de développement des secteurs à forte valeur ajoutée et à fort contenu technologique, on n'observera des gains de productivité substantiels que dans les industries chimiques. La productivité apparente du travail ne croitra en moyenne que de 1% dans les industries mécaniques et électriques.

MESSAGE : le rythme d'accroissement de la productivité apparente du travail, bien qu'il devienne positif, ne reflète pas une transformation de l'appareil industriel en faveur des activités à forte valeur ajoutée et à fort contenu technologique susceptible d'employer les diplômés du supérieur.

Tableau 5: Taux d'accroissement de la VA, de l'emploi et de la productivité des industries manufacturières

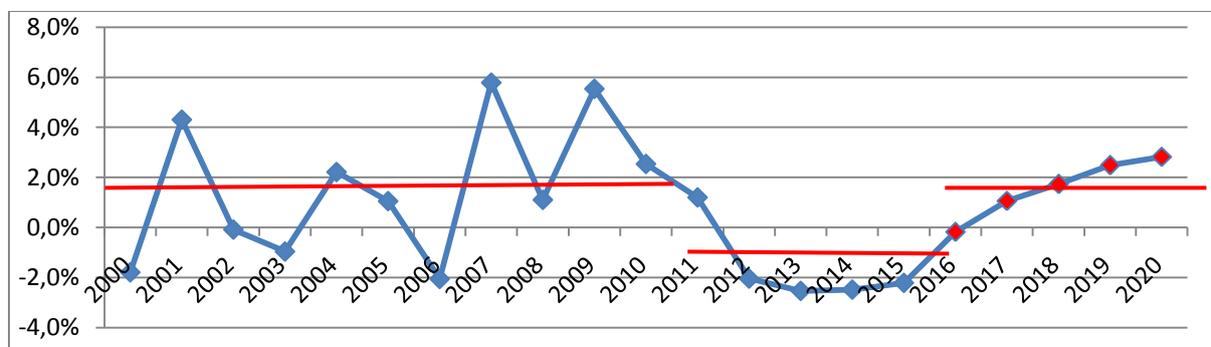
	VALEUR AJOUTEE			EMPLOI			PRODUCTIVITE		
	2000-2010	2011-2015	2016-2020	2000-2010	2011-2015	2016-2020	2000-2010	2011-2015	2016-2020
Industries agricoles et alimentaires	3,4%	2,2%	2,6%	2,2%	2,9%	2,3%	1,2%	-0,8%	0,3%
Matériaux de construction céramique et verres	3,9%	2,8%	4,2%	0,4%	2,9%	4,3%	3,5%	-0,1%	0,0%
Industries mécaniques et électriques	9,4%	1,5%	3,8%	6,1%	4,3%	2,8%	3,2%	-2,8%	1,0%
Industries chimiques	1,5%	-7,4%	8,5%	3,0%	0,4%	1,8%	-1,5%	-7,8%	6,7%
Textiles, habillement et cuirs	0,5%	-1,0%	2,3%	-0,4%	0,9%	0,7%	0,9%	-1,9%	1,6%
Industries manufacturières diverses	2,7%	0,8%	3,7%	1,5%	1,6%	2,8%	1,2%	-0,8%	0,9%
Industries manufacturières	3,4%	0,5%	3,6%	1,4%	2,1%	2,0%	1,9%	-1,6%	1,6%
Ensemble de l'économie	4,4%	1,5%	4,0%	2,5%	1,1%	2,2%	1,9%	0,4%	1,7%

Source : calcul de l'auteur à partir des données de l'ITCEQ et du plan



Source : calcul de l'auteur à partir des données de l'ITCEQ et du plan

Figure 25 : Taux d'accroissement de l'emploi : industries manufacturières



Source : calcul de l'auteur à partir des données de l'ITCEQ et du plan

Figure 26 : Taux d'accroissement de la productivité apparente du travail : industries manufacturières

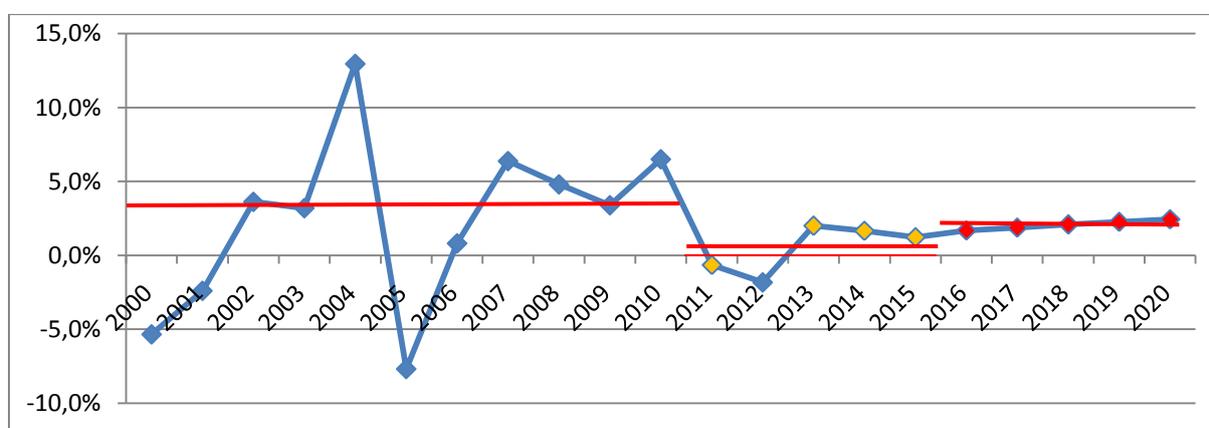
2-3-Les industries non manufacturières

Le volume des investissements projetés s'élève à 21 600MD ; 77% de ces investissements concerne les hydrocarbures et l'électricité. Les industries non manufacturières créeront 53500 emplois dont 84% dans le secteur du bâtiment et du génie civil. Le coût de création d'un emploi dans le bâtiment est de 60 mD, celui d'un emploi dans les autres industries non manufacturières (hydrocarbures, électricité, mines, eau) est de 2220 mD. Malgré le faible coût des créations d'emploi projetées, le secteur du bâtiment connaîtra la plus forte progression de la productivité du travail (Tableau 5).

Tableau 6: Taux d'accroissement de la VA, de l'emploi et de la productivité des industries non manufacturières

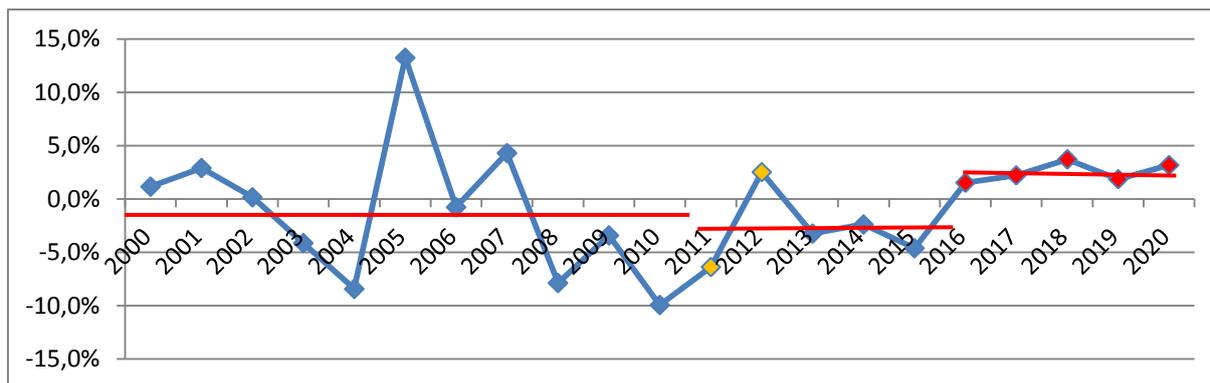
	VALEUR AJOUTEE			EMPLOI			PRODUCTIVITE		
	2000-2010	2011-2015	2016-2020	2000-2010	2011-2015	2016-2020	2000-2010	2011-2015	2016-2020
Mines	0,2%	-8,5%	9,0%	-5,0%	12,3%	6,2%	5,1%	-20,7%	2,8%
Hydrocarbures	-1,8%	-7,7%	2,0%	4,1%	3,3%	3,1%	-5,9%	-11,0%	-1,2%
Électricité	4,1%	3,5%	4,2%	0,6%	2,8%	2,3%	3,4%	0,7%	1,9%
Eau	4,3%	3,9%	5,7%	0,5%	7,4%	3,0%	3,8%	-3,5%	2,7%
Bâtiment et Génie Civil	4,8%	0,2%	5,5%	3,3%	0,0%	1,9%	1,5%	0,2%	3,6%
Ind. non manufacturières	1,7%	-2,4%	4,6%	3,0%	0,5%	2,1%	-1,3%	-2,8%	2,5%
Ensemble de l'économie	4,4%	1,5%	4,0%	2,5%	1,1%	2,2%	1,9%	0,4%	1,7%

Source : calcul de l'auteur à partir des données de l'ITCEQ et du plan



Source : calcul de l'auteur à partir des données de l'ITCEQ et du plan

Figure 27 : Taux de croissance de l'emploi : industries non manufacturières



Source : calcul de l'auteur à partir des données de l'ITCEQ et du plan

Figure 28 : Taux d'accroissement de la productivité apparente du travail : industries non manufacturières

MESSAGE : Les emplois créés par les industries non manufacturières se situent à raison de 84% dans le secteur du bâtiment où le coût de création d'un emploi est de 60 md contre un coût moyen de 300 md pour l'économie nationale. Ces créations d'emploi ne concernent quasiment pas les diplômés du supérieur et les femmes.

2-4-Les services

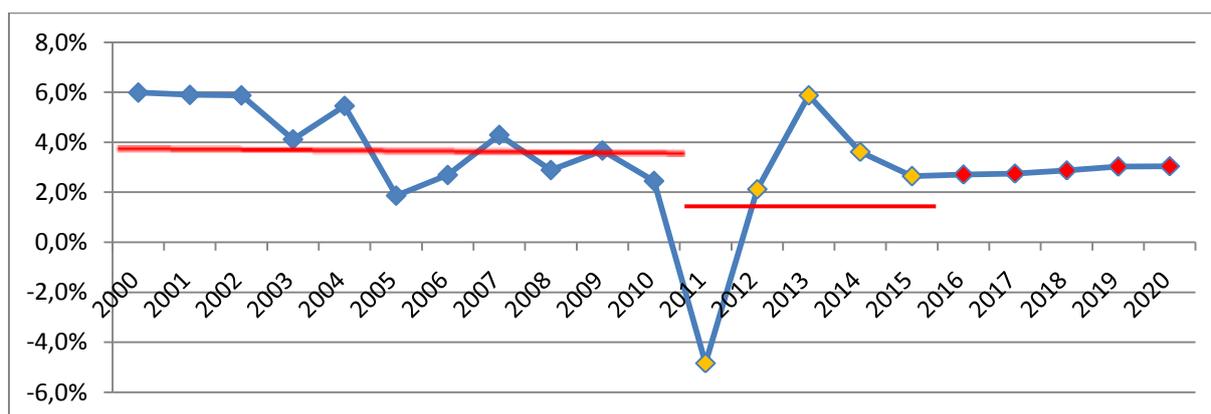
Le volume des investissements projetés s'élève à 46 150 MD, 46% de ces investissements seront réalisés dans le transport. Les services créeront 174000 emplois dont 38% dans le commerce. Le coût de création d'un emploi dans les services est en moyenne de 265 md (38 md dans le commerce et 400 md ailleurs)

Globalement, les services observeront un taux d'accroissement de l'emploi passant de 2,7% en 2016 à 3% en 2020. Les investissements projetés permettront un accroissement annuel moyen de la productivité apparente du travail de 1,8%. L'accroissement le plus important sera réalisé par les secteurs télécommunications et transport (Tableau 6 et Figures 29 et 30).

Tableau 7 : Taux d'accroissement de la VA, de l'emploi et de la productivité, services marchands

	VALEUR AJOUTEE			EMPLOI			PRODUCTIVITE		
	2000-2010	2011-2015	2016-2020	2000-2010	2011-2015	2016-2020	2000-2010	2011-2015	2016-2020
Commerce	5,3%	2,2%	3,6%	4,4%	2,4%	2,9%	0,9%	-0,2%	0,8%
Transports	4,1%	-2,8%	6,2%	2,6%	1,2%	2,0%	1,5%	-4,0%	4,2%
Télécommunications	18,2%	10,4%	6,6%	5,6%	1,2%	1,3%	12,6%	9,2%	5,4%
Hôtels, Cafés et Restaurants	3,1%	-5,3%	3,4%	3,7%	-0,2%	1,3%	-0,6%	-5,2%	2,1%
Banques et Assurances	5,4%	3,8%	4,9%	1,7%	2,8%	2,7%	3,6%	1,0%	2,2%
Autres services	6,0%	2,0%	4,2%	4,2%	2,2%	4,1%	1,8%	-0,2%	0,1%
Services marchands	6,1%	1,5%	4,7%	3,9%	1,8%	2,9%	2,2%	-0,4%	1,8%
Ensemble de l'économie	4,4%	1,5%	4,0%	2,5%	1,1%	2,2%	1,9%	0,4%	1,7%

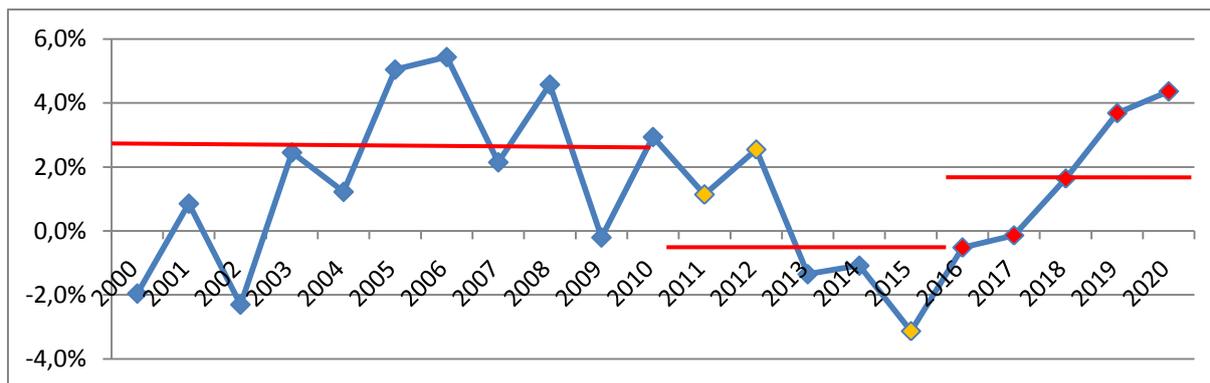
Source : calcul de l'auteur à partir des données de l'ITCEQ et du plan



Source : calcul de l'auteur à partir des données de l'ITCEQ et du plan

Figure 29: Taux de croissance de l'emploi : services marchands

MESSAGE : Les emplois créés par les services se situent à raison de 38% dans le commerce où le coût de création d'un emploi est de 38 md et à raison de 44% dans les autres services où le coût de création d'un emploi est de 182 md. Les activités susceptibles d'employer les diplômés du supérieur (banques et assurances, télécom et transport) ne créent que 14% des emplois des services



Source : calcul de l'auteur à partir des données de l'ITCEQ et du plan

Figure 30 : Taux de croissance de la productivité apparente du travail : services marchands

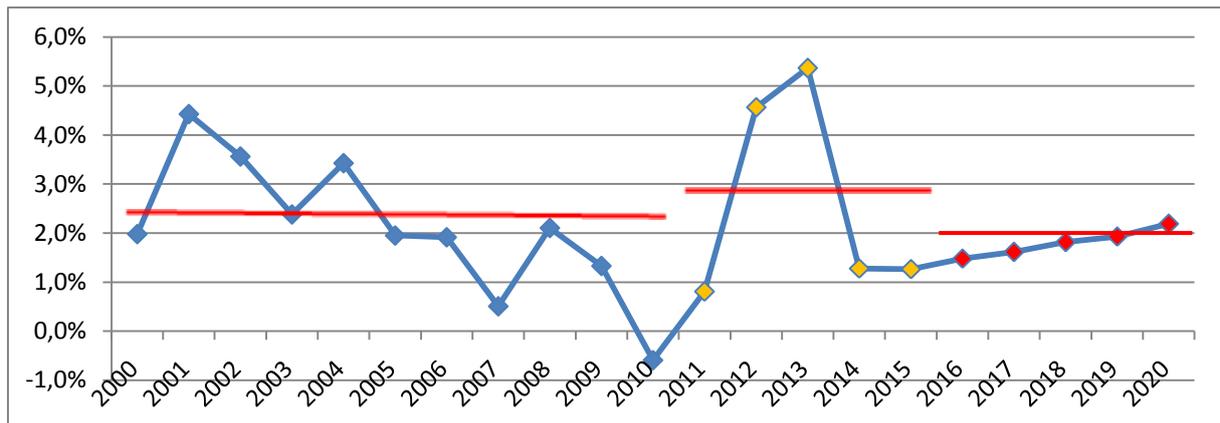
2-5- L'administration

Contrairement aux autres secteurs dont les effectifs croîtront à un rythme quasi constant pendant la période du plan, on observe une baisse surprenante du rythme de l'accroissement de la productivité apparente du travail dans l'administration en 2007 (Tableau 7 et Figures 31 et 32). Prévoit-on le recrutement en 2017 des fonctionnaires à faible salaire ?

Tableau 8 : Taux d'accroissement de la VA, de l'emploi et de la productivité de l'administration

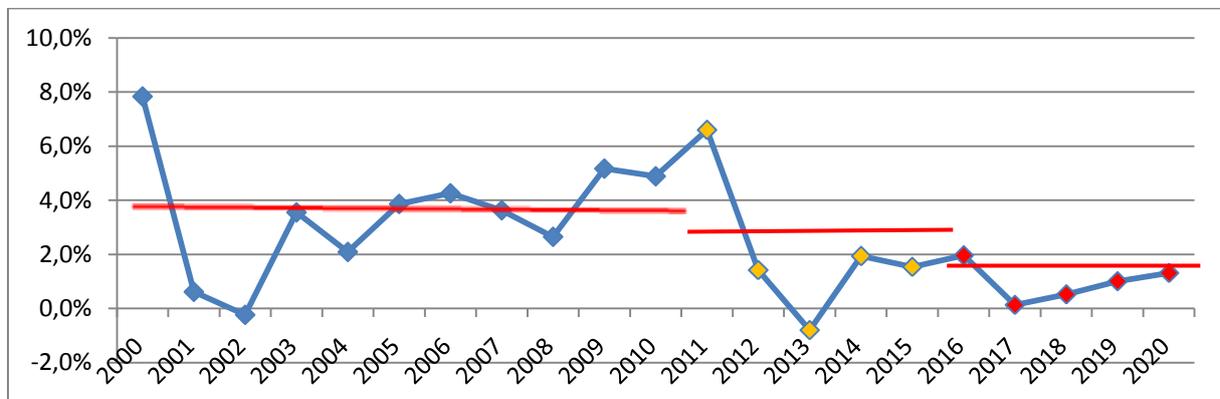
	VALEUR AJOUTEE			EMPLOI			PRODUCTIVITE		
	2000-2010	2011-2015	2016-2020	2000-2010	2011-2015	2016-2020	2000-2010	2011-2015	2016-2020
Administration	5,1%	4,8%	2,8%	2,1%	2,6%	1,8%	3,1%	2,1%	1,0%
Ensemble de l'économie	4,4%	1,5%	4,0%	2,5%	1,1%	2,2%	1,9%	0,4%	1,7%

Source : calcul de l'auteur à partir des données de l'ITCEQ et du plan



Source : calcul de l'auteur à partir des données de l'ITCEQ et du plan

Figure 31 : Taux de croissance de l'emploi : administration



Source : calcul de l'auteur à partir des données de l'ITCEQ et du plan

Figure 32 : Taux d'accroissement de la productivité apparente du travail : administration

MESSAGE : l'administration, malgré ses effectifs pléthoriques continue à recruter ; le niveau limité d'accroissement de la productivité du travail (+1%) signifie-t-il que les recrutements porteront plutôt sur les faibles qualifications ?

III- Taux de chômage et taux d'emploi

Le plan vise un taux global de chômage à l'horizon 2020 de 12% mais ne produit pas d'indicateurs annuels ni des indicateurs spécifiques aux catégories les plus touchées par le chômage : les jeunes, les femmes, les diplômés. Cet objectif permet de réduire le niveau du chômage en 2020 à un niveau légèrement inférieur à celui observé avant 2011 (Figure 33).

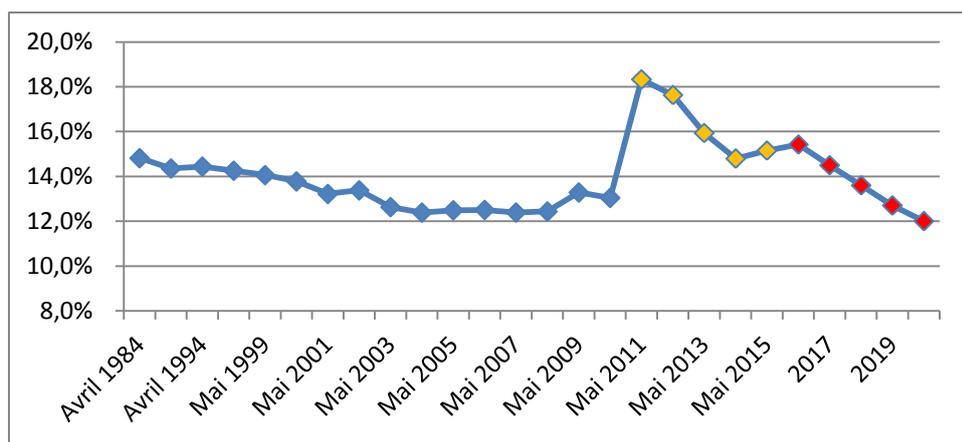


Figure 33 : Taux de chômage (en %), 1984-2020

Source : INS (194-2016), plan (2020) et calcul de l'auteur (2017-2019)

A défaut de projection de la population active, nous avons calculé le taux d'emploi tel que défini par l'OCDE c'est-à-dire le rapport entre le volume de l'emploi et la population d'âge actif (la population âgée de 15 à 64 ans).

MESSAGE : Le taux d'emploi ainsi calculé gagne 5 points sur la période 2016-2020 et dépasse la tendance (Figure 34). Les créations d'emploi prévues par le plan, si elles se réalisaient, seraient un important facteur d'inclusion. L'ambition de rehausser le taux d'emploi est d'autant plus importante que les comparaisons internationale montrent que la Tunisie est à la traine (Figure 35)

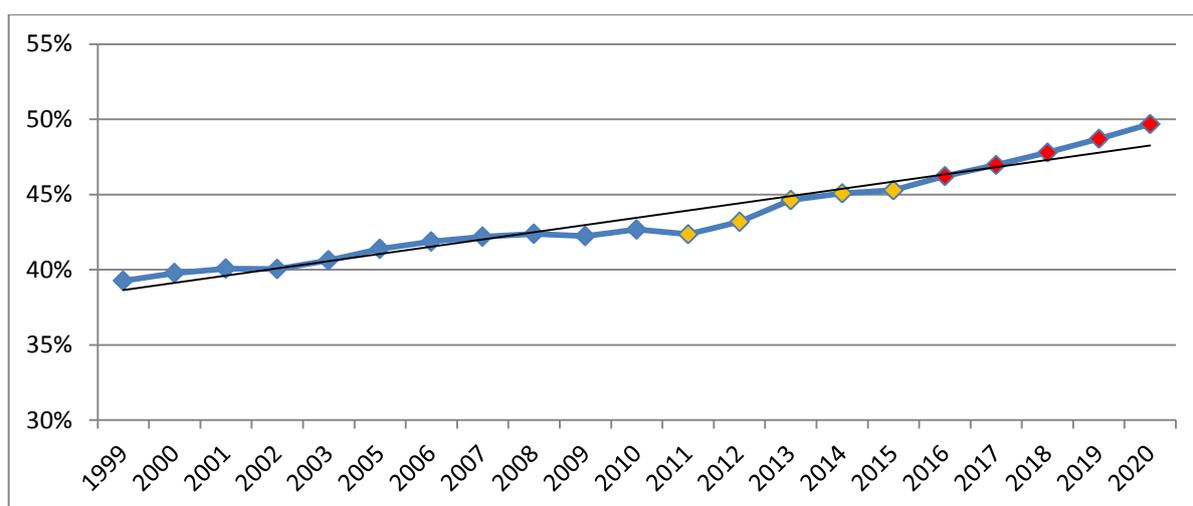


Figure 34: Taux d'emploi (en %)

Source : calcul de l'auteur à partir des données INS et du plan

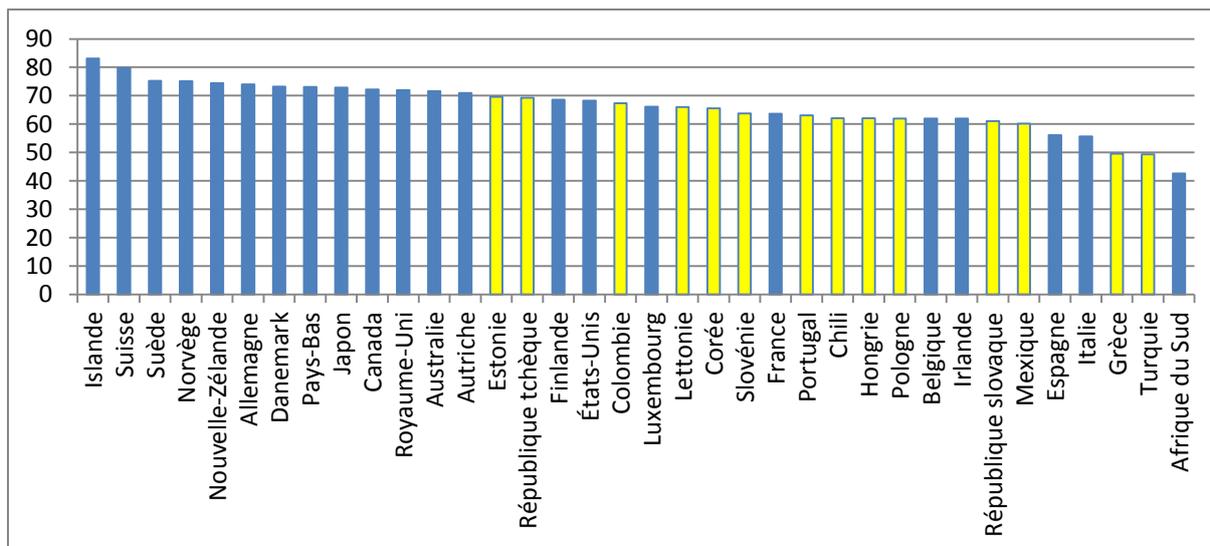


Figure 35: Taux d'emploi (en %), comparaisons internationales

<https://data.oecd.org/fr/emp/taux-d-emploi.htm>

En fait, cette performance résulte à la fois de la stagnation de la population d'âge actif et de la croissance du volume d'emploi projeté. En effet, la population d'âge actif **a baissé** en 2011 et augmentera très faiblement tout le long de la période du plan. Par contre, la population occupée continuera à augmenter au rythme de 2,2 % par an (Figure 36).

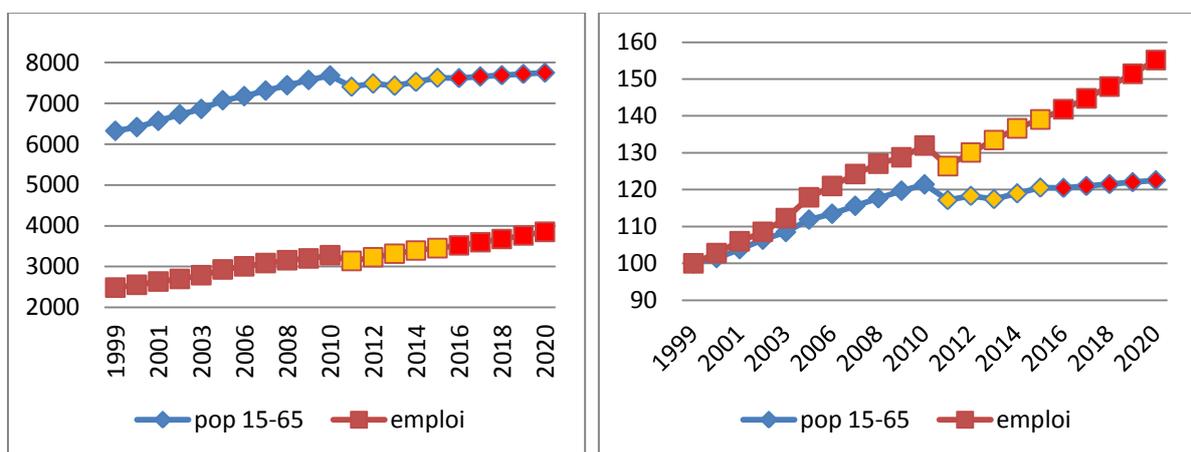


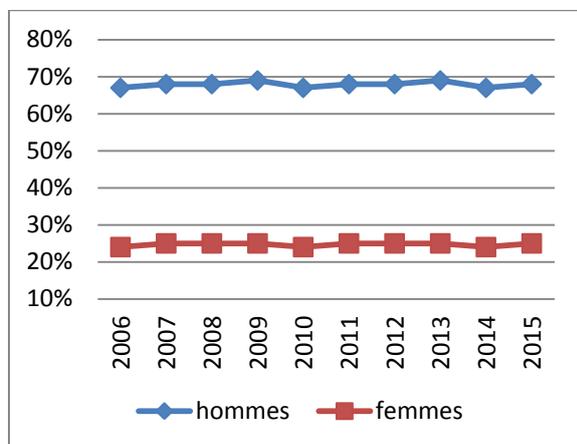
Figure 36: Emploi et population de 15-64 ans
(a) en (000)

(b) en indice

Source : données de l'INS et du plan et calcul de l'auteur

L'accroissement du taux d'emploi ne peut avoir lieu que si l'emploi des femmes augmente. En effet, le taux d'activité des hommes plafonne depuis quelques années autour de 70% alors que le taux d'activité des femmes est resté très faible, il est passé

de 24,4% en 2006 à 26,2% en 2015 (Figure 37). Les femmes étant plus touchées par le chômage que les hommes (Figure 38), leur taux d'emploi est sensiblement inférieur à leur taux d'activité.



Source : données de l'INS

Figure 37: Taux d'activité par genre

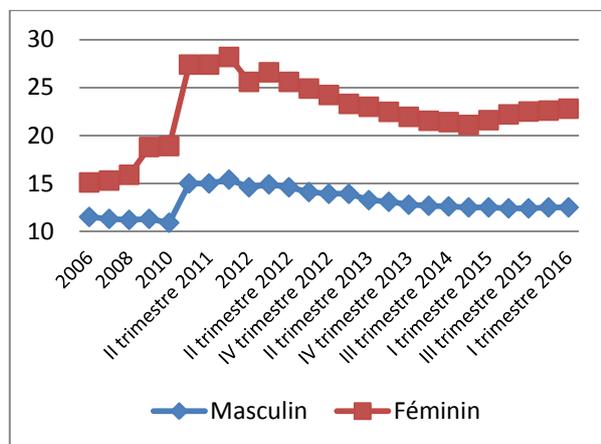


Figure 38: Taux de chômage par genre

L'accroissement prévu du taux d'emploi en 2016-2020 ne peut avoir lieu que si le taux d'activité des femmes (l'un des plus faibles au monde) augmente sensiblement. Une augmentation du taux d'emploi global de 5 points exigerait approximativement un accroissement du taux d'activité des femmes de 10 points conjugué avec une baisse de leur taux de chômage. Les choix sectoriels du plan sont-ils propices à l'emploi des femmes ?

Les données de 2012 donnent les taux de féminisation de l'emploi selon les secteurs (Tableau 8). Si les taux de féminisation de l'emploi selon les secteurs restent inchangés jusqu'en 2020, la part des femmes dans l'emploi total ne représentera que 24,9% contre 24,6% en 2012. Dans ce cas le taux d'emploi des femmes ne changera quasiment pas.

MESSAGE : Il faut donc mettre en œuvre une stratégie de promotion de l'emploi féminin dans tous les secteurs d'activité y compris ceux où traditionnellement la présence des femmes est limitée, à défaut de cette stratégie le pays connaîtrait des tensions sur le marché du travail. Cette stratégie doit d'une part viser les employeurs et l'environnement afin de réduire les barrières à l'emploi féminin et les a priori négatifs que les femmes doivent affronter, elle doit aussi viser les femmes elles mêmes afin de les autonomiser et d'accroître leur entrepreneuriat

Tableau 9 : Emploi des hommes et des femmes par secteur

Secteur d'activité	Emploi en 2012				Emploi prévu en 2020	
	Femmes (000)	Hommes (000)	Total (000)	Part des femmes %	Total (000)	Femmes (000)
Agriculture et pêche	123,5	426,5	550	22,5%	555,6	124,8
Industries manufacturières	256,4	341,4	597,8	42,9%	731,1	313,6
Ind non manufacturières	8,4	461,2	469,6	1,8%	550,0	9,8
Services	405,7	1198,2	1603,9	25,3%	2 016,9	510,2
Total	794	2427,3	3221,3	24,6%	3 853,7	958,3

Source : INS. Enquête population emploi.2012

Il importe de remarquer que l'évolution récente n'est pas porteuse de signes encourageants à cet égard. Le différentiel de taux de chômage entre les hommes et les femmes a augmenté depuis 2011 et s'est creusé pendant les derniers trimestres (figure 38 ci-dessus). De même, les chances des femmes d'être recrutées dans la fonction publique ont diminué de 39,8% en 2011 à 36,4% en 2014 (Tableau 9)

Tableau 10 : Evolution des nombre des agents de la fonction publique selon le sexe

Sexe	2010	2011	2012	2013	2014
Hommes (000)	263,6	267,6	338,2	351,9	375,7
Femmes (000)	171,9	177,3	194,9	206,5	215,5
Total (000)	435,5	444,9	533,1	558,4	591,2
Pourcentage des femmes (%)	39,5	39,8	36,6	37,0	36,4

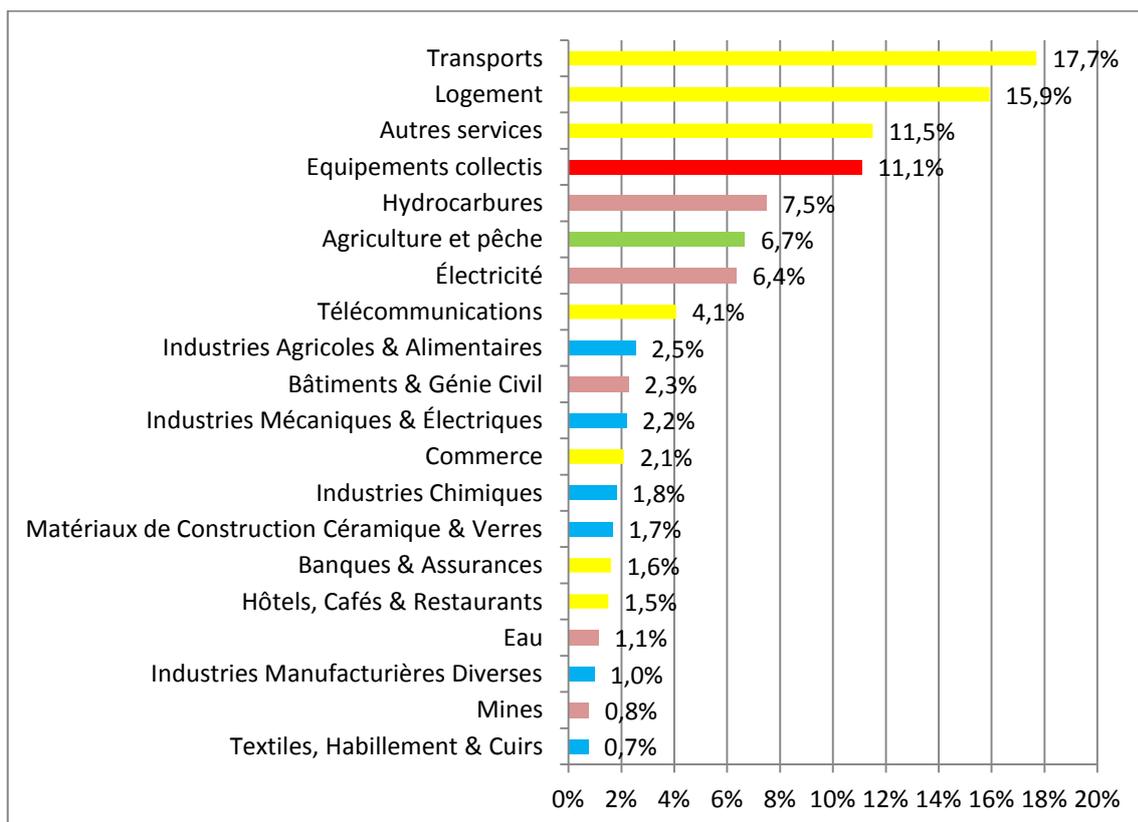
(<http://www.ins.tn/fr/publication/caracteristiques-des-agents-de-la-fonction-publique-et-leurs-salaires-2010-2014>, page 8).

CONCLUSION GENERALE

Globalement, l'enveloppe des investissements retenue par le plan pour la période 2016-2020 (120000 MD) semble insuffisante et ne permet pas de rehausser le taux d'investissements à des niveaux compatibles avec les objectifs du plan.

En dépit de cela, les emplois projetés resituent l'effort de créations d'emplois sur sa trajectoire historique. Or, l'insuffisance de cette trajectoire a contribué à la révolution de 2011. De plus, les 400000 emplois nouveaux semblent difficiles à réaliser compte tenu (i) d'une probable augmentation de la productivité apparente du travail, supérieure à celle anticipée et (ii) du décalage entre la qualité des emplois nouveaux projetés (compte tenu des choix sectoriels) et les aspirations et le profil des nouveaux arrivants sur le marché du travail

Les choix sectoriels pour la période 2016-2020 sont révélés par la distribution des investissements entre les diverses activités économiques (Figure 39).



Source : Calcul de l'auteur à partir des données de l'ITCEQ et du plan

Figure 39: Distribution des investissements entre les diverses activités économiques

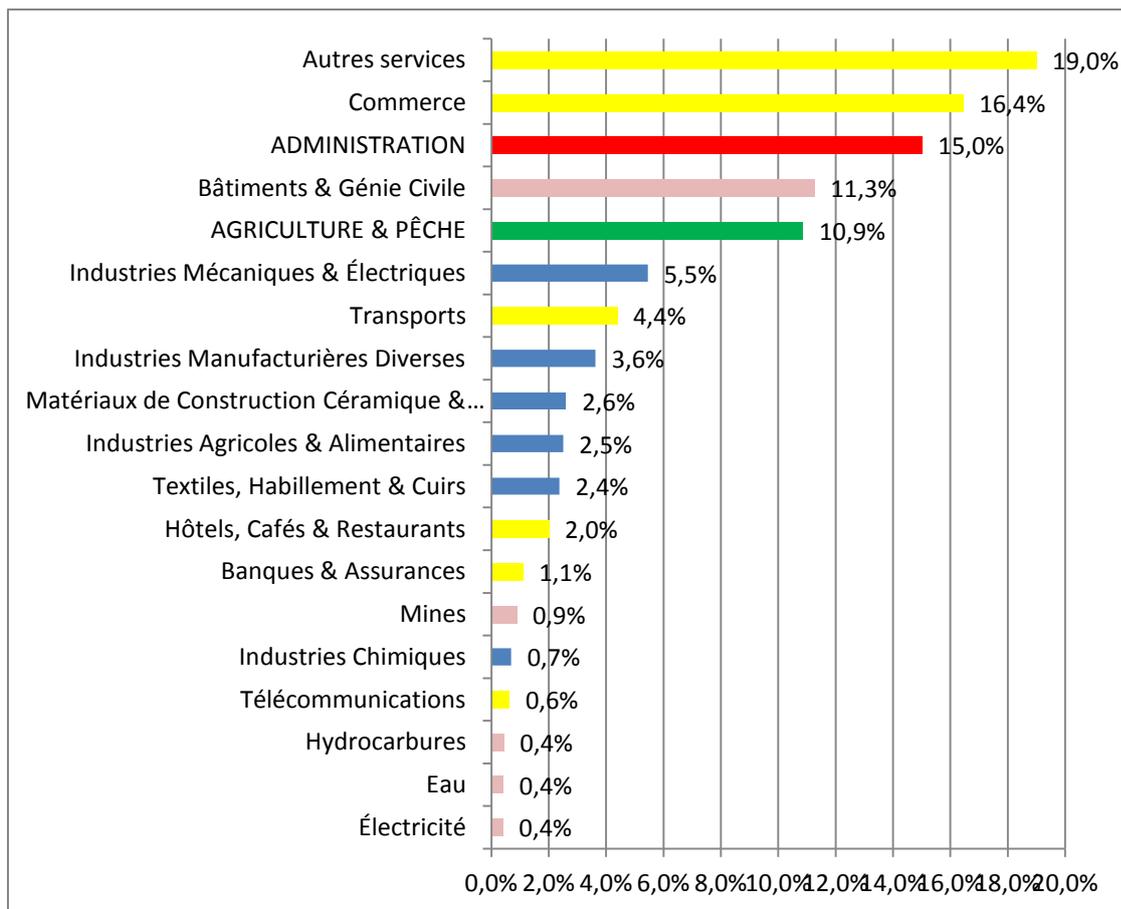
Ces choix illustrent une prédominance des services notamment avec la priorité absolue accordée aux investissements dans les transports et la logistique. Cette priorité permet de structurer le pays et de l'intégrer. Une attention particulière devra donc être portée aux options d'aménagement du territoire et à leurs conséquences sur l'écosystème.

La maigre part des investissements allouée aux équipements collectifs interpelle sachant le sous équipement des zones à faible indicateur de développement régional. Le souci d'inclusion via un accès plus équitable de la population aux équipements collectifs et par l'offre d'un cadre de vie minimum à tous, n'exige-t-il pas plus de ressources pour les équipements collectifs ?

Les investissements agricoles et manufacturiers prévus apparaissent insuffisants et ne permettent pas de consolider la base économique du pays et son potentiel d'exportation qui peine à se redresser. Les indicateurs du commerce extérieur ne témoignent pas de la transformation du pays en un hub économique d'envergure internationale conformément à l'objectif du plan.

Les conséquences des choix d'investissement sur le potentiel de créations d'emploi sont, elles aussi, révélatrices (Figure 40). Selon les créations d'emploi projetées, ceux qui accéderont à un emploi en 2016-2020 et qui ne seront pas parmi les 15% élus à la fonction publique, seraient en passe de devenir des commerçants (16,4%), des travailleurs du bâtiment (11,3%) et ouvriers de l'agriculture et de la pêche (10,9%). Les autres prestations de services dans des activités à faible valeur ajoutée (réparation et entretien, activités immobilières, services domestiques) ou des activités davantage créatrices d'emplois pour les diplômés (services éducatifs et de santé, services aux entreprises...) concerneront 19%.

Ainsi, le schéma de développement porté par le plan ne révèle pas une nette transformation de l'appareil productif vers des secteurs à forte valeur ajoutée et ne serait pas en mesure de créer des emplois de qualité suffisants pour répondre aux aspirations des diplômés du supérieur. Les déséquilibres sur le marché du travail risquent de s'accroître avec des déficits de main-d'œuvre pour les secteurs contribuant le plus à la création d'emplois (le bâtiment et le génie civil, le commerce, l'agriculture...) et un excédent de ressources humaines diplômées en quête d'emploi. Ces déséquilibres seront d'autant plus importants que l'on ne mette pas en œuvre une politique spécifique à l'emploi des femmes largement majoritaires parmi les diplômés du supérieur.



Source : Calcul de l'auteur à partir des données de l'ITCEQ et du plan

Figure 40: Répartition des créations d'emploi par secteur (2016-2020)

Solidar

Tunisie تونس الاجتماعية



35 avenue Hédi Karray,
Centre Urbain Nord 1082, Tunis



+216 36 36 88 85



www.solidar-tunisie.org



contact@solidar-tunisie.org



www.facebook.com/SolidarTUNISIE